

Alors que le règlement de la 2^e tranche du programme « AADL 3 » en deux versements est à l'étude Belaribi annonce le lancement prochain de 300 000 logements supplémentaires. **P5**

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 13 octobre 2026 / N° 1444 / PRIX 20 DA



Haltérophilie
Yahia Mamoun
décroche l'or **P16**

Exploration et production

À RIYAD, ARKAB CIBLE DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS PÉTROLIERS

À Riyad, Mohamed Arkab a mis en avant le potentiel pétrolier de l'Algérie et les opportunités offertes aux investisseurs étrangers dans l'exploration et la production. À travers l'Algeria Bid Round 2026, qui porte sur sept périmètres, le pays entend mobiliser de nouveaux investissements, valoriser ses ressources et renforcer ses capacités de production. **P3**



Un plan émirati aux visées troubles

ABOU DHABI «PRÉPARE UNE LÉGION ÉTRANGÈRE », LES ALGÉRIENS PARMİ LES CIBLES



Spécialisation des ports
MOSTAGANEM RÉSERVÉ AUX IMPORTATIONS PUBLIQUES

P2

Saïd Chanegriha suit de près les projets sanitaires militaires
UN HÔPITAL UNIVERSITAIRE DE 240 LITS EN CHANTIER À TINDOUF

D'une capacité de 240 lits, le futur hôpital militaire universitaire de Tindouf constitue un projet important pour le renforcement de la couverture sanitaire dans le Sud-Ouest. Le général d'armée Saïd Chanegriha a inspecté hier le chantier et appelé les responsables concernés à veiller au respect des délais de réalisation et à la qualité des travaux. **P4**



INFRASTRUCTURES GAZIÈRES

Arkab détaille les avancées du TSGP

Participant au 25^e Congrès mondial du pétrole et de l'énergie à Riyad, le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a présenté les dernières avancées du gazoduc transsaharien, appelé à relier les ressources gazières du Nigeria aux marchés internationaux via le Niger et l'Algérie.

PAR MAHREZ Z.

En marge du 25^e Congrès mondial du pétrole et de l'énergie, WPC Energy 2026, qui se tient en Arabie saoudite, le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a mis en lumière les avancées enregistrées dans le projet de gazoduc transsaharien (TSGP), destiné à acheminer le gaz nigérien vers les marchés internationaux, en transitant par le Niger et l'Algérie. Ce projet stratégique, appelé à renforcer les capacités d'exportation gazière et à consolider la sécurité énergétique régionale, constitue l'un des axes majeurs du développement des infrastructures énergétiques sur le continent africain. Intervenant hier à Riyad, lors de la session inaugurale du dialogue ministériel de haut niveau consacrée aux perspectives des marchés mondiaux du pétrole et du gaz, organisée en marge du WPC Energy 2026, le ministre a souligné que le développement des infrastructures gazières, notamment le projet de gazoduc transsaharien, figurerait parmi les priorités du secteur des hydrocarbures, selon un communiqué du ministère. Mohamed Arkab a ainsi mis en avant « l'importance stratégique du projet de gazoduc transsaharien (TSGP) en tant

que corridor énergétique africain majeur pour renforcer la sécurité énergétique et l'intégration régionale ». À ce titre, il a évoqué le passage du projet de la phase des études à celle de la réalisation, à la faveur de l'approbation de l'étude de faisabilité actualisée en juin 2026 et du lancement officiel, le 4 juin dernier, des travaux du tronçon algérien. Cette évolution marque une étape importante dans la concrétisation de cette infrastructure transfrontalière, appelée à relier les ressources gazières du Nigeria aux réseaux de transport et aux installations d'exportation de l'Algérie. Le projet vise, en effet, à valoriser le potentiel gazier nigérien et à acheminer les volumes produits, à travers le Niger, vers le réseau national algérien, en vue de leur transport vers les marchés internationaux, notamment européens. Au-delà de sa dimension énergétique, cette infrastructure devrait contribuer au développement économique des pays concernés, à la réalisation de projets structurants et au renforcement des réseaux de transport sur le continent africain. La concrétisation de ce corridor s'inscrit également dans la stratégie de l'Algérie visant à consolider ses capacités d'exportation de gaz et à conforter sa place parmi les fournisseurs des marchés interna-



tionaux. Elle devrait s'accompagner de la poursuite des investissements dans les infrastructures de transport, de transformation et d'exportation, indispensables à l'acheminement des ressources dans des conditions optimales. D'une longueur d'environ 4 130 kilomètres, le gazoduc transsaharien devrait disposer d'une capacité de transport initiale

de l'ordre de 20 milliards de mètres cubes par an, avec des perspectives d'augmentation pouvant atteindre 30 milliards de mètres cubes, en fonction de l'évolution du projet et des besoins des marchés. L'infrastructure doit relier les installations gazières du Nigeria à celles de l'Algérie, en traversant le territoire nigérien, avant de se raccorder au réseau

national de transport et aux infrastructures algériennes d'exportation, notamment à partir du pôle gazier de Hassi R'Mel. À terme, ce corridor est appelé à offrir de nouvelles perspectives de valorisation des ressources africaines et à renforcer les interconnexions énergétiques entre les pays de la région et les marchés internationaux. ■

Spécialisation des ports
Mostaganem réservé aux importations publiques

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a annoncé hier les premières mesures concrètes visant à réserver le port de Mostaganem aux opérations d'importation des entreprises et sociétés publiques, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relatives à la réorganisation du système portuaire national. Selon un communiqué du ministère, cette question a été au centre d'une réunion présidée lundi par Saïd Sayoud, consacrée au suivi de la mise en œuvre de cette décision. La rencontre a réuni les cadres et responsables concernés par ce dossier. Cette étape fait suite à la visite de travail effectuée par le ministre au port de Mostaganem le 14 septembre 2026, au cours de laquelle la spécialisation de cette infrastructure portuaire avait été examinée. Dans ce cadre, Saïd Sayoud a ordonné le transfert, avant le 31 décembre 2026, de l'activité d'importation de véhicules destinée aux opérateurs privés du port de Mostaganem vers celui de Djen Djen. Le ministre a également instruit les services concernés de répartir les autres activités d'importation des opérateurs privés entre les différents ports nationaux. L'objectif est de consacrer exclusivement le port de Mostaganem aux opérations d'importation des entreprises et sociétés publiques, conformément à l'instruction présidentielle. Ces mesures constituent une première étape dans la réorganisation du système portuaire national, fondée sur la spécialisation des infrastructures et la complémentarité entre les ports. Cette démarche prévoit une meilleure répartition des activités commerciales, une utilisation plus rationnelle des installations existantes et une amélioration de l'efficacité opérationnelle, afin de renforcer la qualité des services portuaires.

R. N.

SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE MONDIALE
Les investissements, rempart contre les tensions sur les marchés

Au-delà des projets engagés à l'échelle nationale, Mohamed Arkab a consacré une partie importante de son intervention aux perspectives des marchés mondiaux de l'énergie et aux besoins d'investissement nécessaires pour garantir la stabilité des approvisionnements à moyen et à long terme. Le ministre a affirmé que « le principal défi auquel sont confrontés les marchés énergétiques réside dans la mobilisation des investissements nécessaires pour transformer les ressources en capacités effectives de production, de transport, de transformation et d'exportation ». Il a, dans ce contexte, mis en garde contre les conséquences d'un déficit d'investissement dans les différentes branches de la chaîne énergétique. Une telle situation risque, selon lui, d'accentuer les déséquilibres entre l'offre et la demande, d'aggraver les tensions sur les approvisionnements et de provoquer d'importantes fluctuations sur les marchés internationaux. Le ministre a insisté sur la nécessité de mobiliser des financements couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur énergétique, depuis l'exploration et la produc-



tion jusqu'au transport, à la transformation et à l'exportation. Les investissements doivent ainsi concerner les gazoducs, les installations de liquéfaction, les ports, les capacités de stockage, les raffineries et les réseaux énergétiques, dont le développement conditionne la capacité des pays producteurs à acheminer leurs ressources vers les marchés consommateurs. Pour Mohamed Arkab, la réalisation de ces objectifs exige une vision claire et stable, permettant aux opéra-

teurs d'anticiper les besoins futurs et d'engager les investissements au moment opportun. La prévisibilité des politiques énergétiques et la stabilité des cadres réglementaires apparaissent, à cet égard, comme des facteurs déterminants pour soutenir les projets structurants et garantir la continuité des approvisionnements. Abordant les perspectives de la demande mondiale, le ministre a estimé que l'Asie, l'Afrique et le Moyen-Orient devraient constituer les principaux pôles de croissance des besoins énergétiques. Cette évolution conforte la nécessité de renforcer les capacités de production et les infrastructures de transport, tout en anticipant les mutations du marché mondial. Dans ce contexte, le développement de corridors énergétiques tels que le gazoduc transsaharien revêt une importance particulière. En facilitant l'acheminement des ressources et en renforçant les connexions entre les pays producteurs et les marchés internationaux, ces infrastructures sont appelées à jouer un rôle déterminant dans la sécurité énergétique, la coopération régionale et la stabilité des échanges.

M. Z.

L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YOUSSEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.rcgic@anep.com.dz
Programation.rcgic@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

EXPLORATION ET PRODUCTION

À Riyad, le ministre des Hydrocarbures cible de nouveaux investissements pétroliers

À Riyad, Mohamed Arkab a mis en avant le potentiel pétrolier de l'Algérie et les opportunités offertes aux investisseurs étrangers dans l'exploration et la production. À travers l'Algeria Bid Round 2026, qui porte sur sept périmètres, le pays entend mobiliser de nouveaux investissements, valoriser ses ressources et renforcer ses capacités de production.

PAR MAHREZ Z.

Parallèlement au développement des infrastructures de transport, le ministre a réaffirmé la volonté de l'Algérie de poursuivre la valorisation de ses ressources en hydrocarbures et d'attirer de nouveaux investissements internationaux dans les activités d'exploration et de production, à travers le cycle d'appels d'offres Algeria Bid Round 2026. Mohamed Arkab a souligné que l'ouverture du secteur des hydrocarbures aux investissements internationaux constituait un levier essentiel de la stratégie nationale visant à développer le potentiel du domaine minier national, à renforcer les capacités de production et à nouer de nouveaux partenariats avec les compagnies étrangères. Cette opération porte sur sept périmètres proposés aux investisseurs. Leurs caractéristiques techniques sont mises à la disposition des opérateurs intéressés par l'intermédiaire de salles de données virtuelles, dans le but de leur permettre d'évaluer les opportunités offertes et de garantir la transparence du processus. L'objectif fixé consiste à permettre l'évaluation des offres et la signature des contrats avant mars 2027, précise le communiqué du ministère des Hydrocarbures. À travers cette démarche, les pouvoirs publics entendent accélérer le développement des activités d'exploration et de production, tout en mobilisant les compétences et les moyens financiers nécessaires à la valorisation des ressources nationales.

Au-delà de l'attraction des capitaux étrangers, l'Algérie mise également sur le transfert de technologies, le développement du savoir-faire et la conclusion de partenariats stratégiques à long terme. Ces objectifs doivent contribuer à renforcer les capacités nationales et à accompagner la modernisation des activités du secteur. Dans cette perspective, Mohamed Arkab a rappelé que la démarche algérienne reposait sur « un cadre juridique, réglementaire et fis-



cal stable et attractif pour les investissements », consacré par la loi sur les hydrocarbures de 2019. Ce dispositif vise à offrir davantage de visibilité aux investisseurs et à créer les conditions favorables à la concrétisation de projets à fort potentiel.

Le développement des capacités de production d'hydrocarbures s'accompagne, par ailleurs, d'efforts visant à diversifier les sources de production d'électricité, notamment à travers le programme national de développement de l'énergie solaire. Ce programme prévoit la réalisation d'une capacité totale de 6 200 mégawatts. Sa mise en œuvre doit per-

mettre de réduire progressivement la consommation de gaz naturel destinée à la production d'électricité et de libérer ainsi des volumes supplémentaires pour couvrir les besoins nationaux et soutenir les exportations. Cette orientation traduit la volonté de l'Algérie d'articuler le développement des hydrocarbures avec la montée en puissance des énergies renouvelables. L'enjeu consiste à répondre à la progression de la demande intérieure, tout en préservant les capacités nécessaires à l'approvisionnement des marchés extérieurs et à la consolidation de la position du pays sur les marchés énergétiques internationaux. **M. Z.**

INDUSTRIE DES HYDROCARBURES

Le pari de la transformation locale

Pilier de l'économie nationale, le secteur des hydrocarbures est appelé à franchir une nouvelle étape, axée sur une meilleure valorisation des ressources et le développement des activités de transformation. L'enjeu pour l'Algérie est de réduire progressivement sa dépendance à l'exportation du pétrole brut en renforçant ses capacités de raffinage et de pétrochimie. Cette dynamique devrait être soutenue par la mise en service de plusieurs projets structurants au cours des prochaines années. Selon les projections du gouvernement inscrites dans l'avant-projet de loi de finances 2027, l'activité des hydrocarbures devrait connaître une période de stagnation en 2027 et 2028, avant de renouer avec une croissance de 0,5 % en 2029. Cette évolution s'expliquerait notamment par le recul attendu des exportations, dans un contexte où les efforts seront davantage orientés vers la couverture des besoins du marché national et la consolidation de la sécurité énergétique. Pour les deux prochaines années, la priorité consistera ainsi à maintenir les capacités de production, tout en préparant les conditions d'une amélioration progressive des performances du secteur à partir de 2029. La reprise anticipée à l'horizon 2029 repose, entre autres, sur la poursuite des

investissements dans l'exploration et la production, l'amélioration du taux de récupération des gisements ainsi que le développement des activités de raffinage et de pétrochimie. Ces segments sont appelés à contribuer à la relance du secteur et à une meilleure valorisation des ressources nationales. Parmi les projets majeurs figure la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud, dont l'entrée en exploitation est prévue en 2027. Selon le document du ministère des Finances, cette infrastructure devrait disposer d'une capacité de traitement de cinq millions de tonnes par an. Elle permettra de produire des carburants et des produits raffinés répondant aux normes algériennes, avec une évolution des capacités et de la gamme des produits à l'horizon 2030. En parallèle, Sonatrach poursuit son programme de développement à l'horizon 2030, en accordant une place importante au raffinage et à la pétrochimie. Les projets engagés concernent aussi bien l'amont pétrolier, à travers le renforcement des activités d'exploration-production, que l'aval, grâce au développement de nouvelles infrastructures de transformation. L'ambition est d'augmenter la part du pétrole brut transformé localement, en la faisant passer de 32 % à 53 %. Le renforcement des capacités natio-

nales passe également par la poursuite des investissements dans l'exploration et la production. Ces dernières années, une part importante des efforts a été consacrée au développement des périmètres existants, à l'optimisation des gisements en exploitation et à l'amélioration de leurs rendements. Plusieurs projets sont en cours de réalisation, tandis que d'autres sont en préparation, notamment dans le cadre de l'Algeria Bid Round 2026 et des discussions menées directement entre Sonatrach et ses partenaires étrangers. Après l'appel d'offres de 2024, axé sur la valorisation de ressources gazières estimées à 400 milliards de mètres cubes, l'Algérie entend élargir sa démarche au potentiel pétrolier. Le Bid Round 2026 porte ainsi sur sept périmètres d'exploration, avec un objectif de récupération de réserves estimées à deux milliards de barils équivalent pétrole. Parmi les principaux chantiers figurent également le projet de boosting du gisement de Hassi R'mel, ainsi que les programmes de développement des bassins de Berkine et d'Illizi. Ces opérations doivent contribuer au maintien des capacités de production et au renouvellement des ressources, tout en soutenant les perspectives de croissance du secteur à moyen terme. **Y. R.**

Éditorial l'EXPRESS

ALGER ET RIYAD RESSERRENT LES RANGS

PAR NASSIM TERKI

Dans un marché pétrolier marqué par les « incertitudes économiques » et les « tensions géopolitiques », la coordination entre les pays producteurs demeure un levier essentiel pour préserver les équilibres. Les relations entre l'Algérie et l'Arabie saoudite illustrent cette volonté commune de maintenir la stabilité du marché pétrolier et de renforcer la concertation entre les producteurs. La rencontre tenue lundi à Riyad, en marge de la Semaine de l'énergie, en apporte une nouvelle illustration. Le ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, se sont entretenus avec le prince Abdulaziz ben Salman ben Abdulaziz Al Saoud, ministre saoudien de l'Énergie et ministre de l'Industrie et des Ressources minérales. Les échanges ont porté sur l'évolution du marché mondial, les relations bilatérales et les perspectives de coopération énergétique. Alger et Riyad ont réaffirmé leur engagement à respecter les accords conclus dans le cadre de l'OPEP et de l'alliance OPEP+. Dans un secteur où les décisions de chaque producteur influent sur l'ensemble du marché, la discipline collective reste indispensable. La stabilité repose sur le dialogue, la concertation et le respect des engagements pris. C'est sur cette base que les deux capitales entendent poursuivre leur action. Cette entente revêt également une dimension politique dans une région où les rivalités d'influence persistent. Les divergences entre Riyad et Abou Dhabi sur certaines orientations économiques et régionales témoignent d'intérêts qui ne convergent pas systématiquement. Pour Alger, le renforcement du dialogue avec l'Arabie saoudite offre un espace de convergence supplémentaire. Sans pour autant traduire la constitution d'un front contre les Émirats arabes unis, cette dynamique s'inscrit dans un contexte régional où les équilibres pèsent sur la construction des partenariats. La relation algéro-saoudienne ne se limite toutefois pas à ces rivalités. Les deux pays ont souligné la nécessité de poursuivre la concertation entre producteurs, de soutenir les investissements énergétiques et de préserver l'équilibre des marchés à long terme. Ils ont également examiné les moyens de développer davantage leur coopération dans les hydrocarbures et l'énergie. En consolidant leurs relations et en maintenant le dialogue au sein de l'OPEP+, Alger et Riyad entendent ainsi défendre leurs intérêts communs tout en contribuant à la stabilité d'un marché mondial soumis à de fortes incertitudes.

Saïd Chanegriha suit de près les projets sanitaires militaires
Un hôpital universitaire de 240 lits en chantier à Tindouf



Dans le cadre de sa visite de travail et d'inspection à la 3e Région militaire, le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a procédé, hier, à l'inspection du projet de réalisation d'un hôpital militaire universitaire d'une capacité de 240 lits à Tindouf, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). À l'entame de sa visite, et après la cérémonie d'accueil, le général d'armée Saïd Chanegriha a suivi un exposé détaillé sur cette importante infrastructure, présenté par les responsables chargés de la réalisation du projet. Il s'est ensuite enquis, sur le terrain, de l'état d'avancement des travaux, soulignant « l'impératif de respecter les délais contractuels de réalisation et de livraison de cette infrastructure, tout en veillant scrupuleusement à la conformité des travaux aux normes sanitaires internationales en vigueur », ajoute le communiqué. Il convient de rappeler que le général d'armée Saïd Chanegriha a posé la première pierre de ce projet en mai 2025. Celui-ci s'inscrit dans le cadre de la stratégie du Haut Commandement de l'Armée nationale populaire visant à « consolider la couverture sanitaire dans la région, à renforcer les capacités des structures hospitalières, à améliorer la qualité des soins dispensés et à assurer une prise en charge sanitaire optimale des personnels militaires et de leurs familles », souligne la même source. Le général d'armée Saïd Chanegriha s'est également rendu dans une brigade logistique, où il s'est enquis de la disponibilité opérationnelle de cette unité, chargée d'assurer le bon fonctionnement de la chaîne logistique des unités du corps de bataille déployées sur le territoire relevant de sa compétence, conclut le communiqué du MDN.

R. N.

UN PLAN ÉMIRATI AUX VISÉES TROUBLES

Abou Dhabi «prépare une légion étrangère », les Algériens parmi les cibles

Selon la chaîne publique algérienne AL24 News, les Émirats arabes unis prépareraient la création d'une importante unité de mercenaires, ou ce qui est présenté comme une « légion étrangère », composée de ressortissants de plusieurs nationalités, dont des Algériens.

Dans l'un de ses contenus diffusés dimanche 11 octobre, la chaîne a fait état de l'existence d'un projet émirati visant à constituer un corps de combattants étrangers recrutés contre rémunération. AL24 News affirme avoir obtenu cette information, qualifiée de « première importance », auprès d'une source qu'elle présente comme fiable et bien informée. Selon les informations rapportées par la chaîne, cette unité, qui serait encore en cours de formation, compterait entre 3 000 et 4 000 mercenaires dans une première phase. Elle porterait le nom de « Légion étrangère émiratie ». Les opérations de recrutement devraient commencer en 2027, tandis que la création de cette unité serait prévue pour 2028. L'annonce d'un éventuel projet émirati de recrutement de combattants étrangers soulève des interrogations sur la nature du rôle qu'Abou Dhabi entend jouer dans son environnement régional, alors que les Émirats font face à de nombreuses critiques concernant leurs interventions et leurs positions dans plusieurs foyers de tension au Moyen-Orient et en Afrique. Dans ce contexte, certaines analyses politiques présentent les Émirats comme un exemple de ce que l'on désigne par l'expression « État fonctionnel », c'est-à-dire un pays dont les choix extérieurs seraient orientés vers des agendas stratégiques dépassant ses intérêts nationaux directs. Selon cette lecture, l'élargissement des moyens d'intervention à l'étranger, notamment par le recours à des combattants étrangers, pourrait renforcer la capacité d'Abou Dhabi à peser sur le



cours de certains conflits. Une telle démarche soulèverait alors la question de la place accordée à l'intervention militaire dans sa politique extérieure, au-delà des mécanismes diplomatiques de médiation et de règlement des crises. Cette analyse s'appuie notamment sur les controverses liées au rôle des Émirats au Soudan, où Abou Dhabi est accusé de soutenir les Forces de soutien rapide. Les Émirats font également l'objet de critiques et d'interrogations concernant leurs activités et leurs positions dans plusieurs zones du Sahel afri-

cain. Dans cette perspective, la question ne se limiterait pas à la création éventuelle d'une nouvelle unité militaire. Elle porterait plus largement sur les objectifs poursuivis par Abou Dhabi, les moyens mobilisés pour les atteindre et les intérêts auxquels sa politique régionale pourrait répondre. Par ailleurs, les Émirats se sont engagés ces dernières années dans un rapprochement avec l'entité sioniste, auquel le Maroc s'est également associé. Cette évolution suscite des critiques quant à ses conséquences sur les équilibres régionaux et

sur les intérêts arabes. Les orientations adoptées par Rabat dans plusieurs dossiers sont ainsi perçues par leurs détracteurs comme une convergence avec les choix stratégiques d'Abou Dhabi. Reste que les informations relatives à la création de la « Légion étrangère émiratie » demeurent, à ce stade, celles rapportées par AL24 News sur la base d'une source dont l'identité n'a pas été divulguée. Les détails du projet et les modalités de son éventuelle mise en œuvre n'ont pas été précisés dans les éléments publiés par la chaîne. ■

ENTRE PRESSION MIGRATOIRE ET TENSIONS MILITAIRES

Ceuta, l'ombre d'une crise navale

PAR BOUALEM B.

Alors que des milliers de migrants rejoignent Ceuta depuis le Maroc, des bâtiments militaires marocains auraient effectué plusieurs incursions maritimes dans des eaux revendiquées par Madrid. La crise de Ceuta, en juillet dernier, ne se serait pas limitée à l'afflux massif de migrants. Selon une enquête publiée le 12 octobre par El País, des navires militaires marocains auraient pénétré à plusieurs reprises dans les eaux que l'Espagne considère comme relevant de sa souveraineté, au moment même où des dizaines de milliers de personnes rejoignent l'enclave depuis le Maroc. Madrid aurait alors mobilisé plusieurs bâtiments de sa marine, tandis que des contacts entre responsables de la Défense des deux pays auraient contribué à éviter une escalade. D'après les informations rapportées par El País et reprises par elDiario.es, au moins une frégate et plusieurs patrouilleurs marocains

auraient effectué ces incursions entre la fin juillet et les premiers jours d'août. L'Espagne aurait d'abord dépêché le navire de surveillance Rayo, arrivé à Ceuta le 3 août, puis la frégate Santa María. À la suite d'une avarie, cette dernière aurait été remplacée par la Navarra. Certaines manœuvres auraient même failli provoquer une collision entre des patrouilleurs des deux pays. Ces éléments reposent sur des sources citées par les médias espagnols et ne constituent, à eux seuls, ni une conclusion judiciaire ni une preuve publique des intentions politiques de Rabat. La concomitance entre les mouvements navals et l'afflux migratoire confère néanmoins à l'épisode une dimension particulièrement sensible. Elle ne permet toutefois pas d'affirmer que les deux événements relevaient d'une opération coordonnée par les autorités marocaines. Cette distinction est essentielle, alors que les informations disponibles font état de faits rapportés et de soupçons, tandis que l'enquête

sur l'organisation des arrivées massives à Ceuta se poursuit. La juge María Tardón cherche notamment à déterminer si des personnes ont organisé, financé ou facilité les arrivées des 30 et 31 juillet. Selon El País, la magistrate a demandé aux services de police et au Centre national de renseignement d'identifier d'éventuels « agents dynamisateurs » et d'examiner les moyens logistiques et financiers qui auraient pu être mobilisés. À ce stade, ces investigations ne permettent pas d'attribuer officiellement la responsabilité de l'opération à l'État marocain. Cette prudence n'efface pas les tensions politiques entre les deux pays. Malgré une coopération importante, notamment en matière de gestion migratoire et de sécurité, les crises liées à Ceuta ont déjà mis les relations bilatérales à rude épreuve. En 2021, l'arrivée de milliers de personnes dans l'enclave avait provoqué une grave crise diplomatique. En juillet dernier, le nouvel afflux a ravivé les interrogations sur le contrôle de la

frontière et sur la dépendance de Madrid à l'égard de la coopération de Rabat. Les révélations concernant les mouvements navals ajoutent ainsi un élément préoccupant à une crise déjà complexe, sans pour autant permettre d'en établir toutes les responsabilités. La visite du roi Felipe VI et de la reine Letizia à Ceuta et Melilla, prévue les 13 et 14 octobre, intervient dans ce contexte tendu et confère à ces questions une résonance politique particulière. Pour l'heure, les faits rapportés appellent des éclaircissements et une enquête rigoureuse plutôt que des conclusions hâtives. Il appartient aux autorités espagnoles de clarifier les incidents survenus en mer, tandis que la justice poursuit ses investigations sur les événements de juillet. Seule une analyse fondée sur des éléments vérifiés permettra de déterminer la nature exacte de cette crise, entre défaillances éventuelles du contrôle frontalier, démonstration de force et possible instrumentalisation politique. ■

ALORS QUE LE RÈGLEMENT DE LA 2^E TRANCHE DU PROGRAMME « AADL 3 » EN DEUX VERSEMENT EST À L'ÉTUDE

Belaribi annonce le lancement prochain de 300 000 logements supplémentaires

« 200 000 logements du programme AADL 3 sont actuellement en cours de réalisation à travers le territoire national, tandis que le lancement de 300 000 unités supplémentaires est prévu prochainement. Par ailleurs, les ordres de paiement relatifs à la deuxième tranche du programme seront émis d'ici deux jours », a annoncé hier le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi

PAR MERIEM K.

M. Belaribi, a entamé hier une visite de travail qui l'a conduit dans les wilayas de Bordj Bou Arréridj, Mila, et Oum El Bouaghi, pour s'enquérir de l'état d'avancement des préparatifs des logements de la formule location-vente (AADL 3). Depuis Bordj Bou Arréridj, le ministre a fait savoir que 200 000 logements du programme AADL 3 sont actuellement en cours de réalisation, annonçant le lancement prochain de la construction de 300 000 unités supplémentaires, à travers le territoire national. Affirmant que le secteur « s'emploie à permettre aux souscripteurs d'obtenir leurs logements dans les plus brefs délais », le ministre a fait part des améliorations apportées aux logements AADL, notamment l'installation du chauffage central. M. Belaribi a par ailleurs indiqué que « les ordres de paiement pour la deuxième tranche du programme AADL 3 seront très prochainement mis à la disposition des souscripteurs et accessibles dans un délai de deux jours. Les bénéficiaires pourront régler le montant dû selon les modalités habituelles, expliquant

que la possibilité de régler cette deuxième tranche en deux versements est à l'étude au niveau du ministère. Concernant le barème financier de ce deuxième versement, il a été fixé à 240 100 DA pour un logement de type F3, alors que les souscripteurs orientés vers un appartement de quatre pièces (F4) devront, quant à eux, s'acquitter d'un montant de 302 050 DA.

Remise des premiers logements le 1^{er} novembre

À l'occasion de la commémoration du 72^{ème} anniversaire du déclenchement de la révolution du 1er Novembre, plusieurs quotas de logements finalisés au titre du programme AADL 3 feront l'objet de distributions officielles à cinq wilayas. Il s'agit de Mascara, M'Sila, Ouargla, Chelghoum Laid dans la wilaya de Mila, et Oum El Bouaghi, où les projets ont atteint des stades avancés de réalisation, ». La remise des premiers logements confirme, le respect par l'Etat de ses engagements, ainsi que sa volonté de répondre aux aspirations des citoyens à disposer d'un logement décent et que le secteur de l'habitat est parvenu à relever le défi et à permet-



tre aux souscripteurs à cette formule d'obtenir leurs logements 28 mois après leur inscription. M. Belaribi avait récemment souligné, lors d'une réunion qu'il avait présidée pour évaluer les programmes du secteur de l'habitat, que ce dernier «poursuit, avec la même détermination et le même engagement, la mise en œuvre de ses programmes de développement tracés», avec en

tête «les préparatifs de la prochaine opération nationale de distribution de logements, prévue à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, qui coïncide avec le 1er novembre». Il a fait observer que son département ministériel a entamé la mise en place du programme «AADL 3» à travers les différentes wilayas, selon une nouvelle vision urbanisti-

que fondée sur la création de pôles urbains, en tant qu'option «stratégique» pour instaurer un modèle urbain moderne reposant sur une répartition urbanistique équilibrée, la réduction de la pression sur les grandes villes et la réalisation de quartiers intégrés répondant aux exigences de la vie moderne, en les dotant de divers équipements et infrastructures de base. ■

SUIVI DE LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE ET DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR

Cap sur l'université innovante et la modernisation des parcours

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé une réunion de coordination avec les cadres du ministère, consacrée au suivi de la rentrée universitaire 2026-2027 et à l'examen de l'état d'avancement des différents dossiers et programmes sectoriels, a indiqué un communiqué du ministère. Tenue dimanche en présence des recteurs de l'Université d'Alger 3 et de l'Université de Blida 1, la réunion a porté sur «plusieurs axes prioritaires, notamment ceux relatifs à la rentrée universitaire et à la formation», mettant l'accent sur «la nécessité d'assurer le démarrage effectif des cours, de respecter le volume horaire semestriel, de renforcer l'enseignement en anglais, de développer les parcours de formation individuels et d'assurer le suivi du projet de double formation en médecine et en licence en langue anglaise», précise-t-on de même source. «Le dossier des services et de la vie estudiantine» a été abordé à cette occasion, l'accent ayant été mis sur l'impératif d'assurer le suivi de la propriété des résidences universitaires, du transport et des conditions de vie estudiantine, ainsi que des programmes de réhabilitation des résidences, en sus de l'amélioration des conditions

d'hébergement des étudiants au sein des cités universitaires». Pour ce qui est des «infrastructures et des nouveaux projets», la réunion a porté sur «le suivi du budget alloué à la réhabilitation des résidences universitaires, aux nouvelles infrastructures et aux nouvelles facultés de médecine, ainsi que sur les projets d'aménagement des établissements universitaires, outre l'introduction de nouvelles rubriques d'activités dans la nomenclature budgétaire et la réhabilitation de l'université de la santé à Alger». S'agissant du dossier de «l'innovation et de l'entrepreneuriat», le débat a porté sur «les anciens et les nouveaux projets Protomarket, la création d'entreprises, le développement des filiales des établissements universitaires, le renforcement de l'innovation et de l'entrepreneuriat, le suivi de l'intégration des mécanismes de financement et d'investissement en Bourse, ainsi que le suivi du projet d'intelligence artificielle et le développement du système Progress dans sa deuxième version, tout en veillant à la concordance des chiffres et des indicateurs entre les structures concernées». La rencontre a également permis d'aborder «la situation des étudiants étrangers, notamment les conditions de leur accueil et de leur transport de-

puis les aéroports vers les établissements universitaires, le développement du programme «Study in Algeria» et le suivi de la coopération internationale et des projets de partenariat». L'ordre du jour a également porté sur «le suivi des textes réglementaires en cours d'élaboration, les dossiers de recrutement des enseignants en sciences médicales et des enseignants-chercheurs, l'actualisation des critères de recrutement, ainsi que le suivi des biens transférés au secteur de l'Enseignement supérieur et les dossiers d'évaluation et de valorisation, outre l'examen du budget de l'année 2027, des besoins financiers liés aux nouveaux programmes et des projets de réalisation programmés pour l'année universitaire 2026-2027», ajoute le communiqué. Cette réunion s'inscrit dans le cadre du «suivi des différents dossiers du secteur et de la coordination des efforts entre l'administration centrale et les établissements universitaires, afin de garantir la bonne exécution des programmes tracés, l'amélioration des conditions de formation et de la vie universitaire, tout en soutenant la transition vers une université innovante et ouverte sur son environnement économique et international», conclut la même source. ■

INPRP

La santé et la sécurité des travailleurs, «une priorité» selon Hattab

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, a tenu, hier, une réunion de coordination avec les responsables de l'Institut national de la prévention des risques professionnels (INPRP), consacrée à l'évaluation de la contribution de cet organisme à l'amélioration des conditions de santé et de sécurité au travail, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre a permis de «passer en revue les missions de l'INPRP en matière de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, et de faire le point sur les mécanismes d'intervention, de sensibilisation et d'accompagnement technique destinés aux entreprises économiques», outre l'examen des voies et moyens de développer les outils de détection et d'analyse des risques professionnels, afin de renforcer l'approche préventive et anticipative». Dans ce cadre, le ministre a souligné l'importance accordée à la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs, laquelle constitue «une priorité fondamentale du système de protection sociale», insistant sur la nécessité de «faire de la prévention des risques professionnels une pratique quotidienne et bien ancrée au sein des entreprises et des milieux professionnels, ne se limitant pas uniquement au respect des dispositions réglementaires». M. Hattab a également mis l'accent sur l'importance de consolider le rôle de l'INPRP en tant qu'organisme spécialisé dans la promotion de la culture de la prévention, à travers «l'intensification des études de terrain, le développement des programmes de sensibilisation et de formation, ainsi que l'orientation des efforts vers les secteurs et les activités les plus exposés aux risques professionnels», ajoute le communiqué. A cette occasion, le ministre a donné des instructions pour «l'élaboration de programmes de prévention ciblés, axés sur la nature des risques recensés dans les différents secteurs d'activité, en accordant la priorité aux activités présentant un niveau de risque élevé», outre le «renforcement de la présence de l'Institut sur le terrain, en accompagnant les entreprises dans l'identification des sources de danger et en proposant les mesures à même de les réduire». Il a également préconisé de «développer les outils de collecte et d'analyse des données relatives aux accidents du travail et aux maladies professionnelles, afin d'améliorer l'efficacité des programmes de prévention». ■

FIDAK 2026

L'Algérie mise sur le marché africain pour dynamiser ses exportations

FATIHA A.

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, hier, l'ouverture des inscriptions au profit des entreprises et sociétés algériennes productrices et exportatrices désireuses de prendre part à la 34e édition de la Foire internationale de Dakar (FIDAK), qui se tiendra du 10 au 16 décembre prochain au Sénégal, avec la participation de l'Algérie en qualité d'invitée d'honneur. Cette participation s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la présence des produits algériens sur les marchés africains, à élargir les débouchés des entreprises nationales et à promouvoir les exportations hors hydrocarbures. Elle offre également aux opérateurs économiques algériens une occasion de faire connaître leurs produits et services auprès des professionnels et des partenaires potentiels de la région, tout en explorant de nouvelles perspectives de coopération commerciale et d'investissement. Dans ce contexte, le ministère invite les entreprises opérant dans plusieurs secteurs d'activité à s'inscrire pour prendre part à cette manifestation économique. Sont notamment concernées les entreprises des industries agroalimentaires et agricoles, les opérateurs des différentes branches industrielles, les producteurs de matériaux de construction et d'équipements, ainsi que les acteurs du secteur des énergies renouvelables. Les entreprises spécialisées dans les services et le conseil sont également appelées à participer à cette échéance. Les inscriptions doivent être effectuées via la plateforme électronique dédiée, mise à disposition par le ministère afin de permettre aux entreprises intéressées d'accomplir les formalités nécessaires à leur participation. Considérée comme l'un des principaux rendez-vous économiques et commerciaux d'Afrique de l'Ouest, la Foire internationale de Dakar constitue un espace

L'Algérie sera l'invitée d'honneur de la 34e édition de la Foire internationale de Dakar (FIDAK), prévue du 10 au 16 décembre 2026 dans la capitale sénégalaise.



d'échanges entre entreprises, investisseurs et autres acteurs économiques. Elle permet aux participants de présenter leurs produits et leurs innovations, de nouer des contacts professionnels et de prospecter de nouveaux marchés dans la région. L'édition 2026 revêt une importance particulière pour l'Algérie, qui bénéficiera du statut d'invitée d'honneur pour mettre en valeur les capacités productives nationales, la diversité de son offre et le potentiel de ses entreprises à l'exportation. Cette présence devrait

ainsi contribuer à consolider les relations économiques avec le Sénégal et, plus largement, avec les pays africains, dans un contexte marqué par la volonté de diversifier les échanges et de renforcer l'intégration économique régionale. La manifestation se déroulera au Centre international du commerce extérieur du Sénégal (CICES), à Dakar. Les entreprises algériennes souhaitant participer peuvent effectuer leur inscription en ligne à travers le lien officiel du ministère : https://www.mcepe.gov.dz/foire_fidak.

Cybersécurité

Algérie Poste sensibilise ses clients aux risques de fraude en ligne

Dans le cadre de ses efforts visant à renforcer la sécurité numérique, Algérie Poste lance une campagne de sensibilisation à destination de ses clients, les appelant à adopter les bons réflexes pour se prémunir contre les tentatives de fraude et les cybermenaces. À travers son message « AP Cyber Alert », l'établissement invite les utilisateurs à ne pas interagir avec les

pages frauduleuses ni à partager leurs contenus. Il recommande également de ne jamais cliquer sur des liens suspects ou de communiquer des informations personnelles sur des plateformes non fiables. Algérie Poste insiste, par ailleurs, sur l'importance de vérifier l'authenticité des informations diffusées à travers ses canaux de communication et ses pages officielles, afin d'éviter les tentatives d'hameçonnage et

l'usurpation d'identité. Cette initiative vise à renforcer la vigilance des citoyens face aux risques liés à l'utilisation des services numériques et à promouvoir une culture de la sécurité en ligne. L'établissement appelle ainsi ses clients à contribuer à la protection de l'espace numérique en signalant les pages suspectes à travers ses canaux officiels.

F.A.

EMPACK 2026

NESDA mise sur l'entrepreneuriat dans le secteur de l'emballage

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) prendra part à la deuxième édition du Salon international de l'emballage et du conditionnement « EMPACK 2026 », prévue du 13 au 15 octobre au Palais des expositions des Pins maritimes (SAFEX), à Alger. Cette participation s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'agence visant à promouvoir l'esprit entrepreneurial, à encourager la création de micro-entreprises et à renforcer sa présence aux différentes manifestations économiques nationales, notamment celles offrant des perspectives de développement pour les jeunes entrepreneurs et les porteurs de projets. À travers sa présence à cet événement, NESDA entend mettre en avant les différents dispositifs d'appui et d'accompagnement destinés aux porteurs de projets souhaitant investir dans le secteur de l'emballage et du conditionnement. Ce créneau représente un domaine d'activité aux

perspectives prometteuses, compte tenu de son importance pour de nombreuses filières économiques, notamment les industries agroalimentaires, les activités industrielles et commerciales, ainsi que la production et la distribution de biens. Le développement de solutions d'emballage adaptées aux besoins des entreprises constitue, en effet, un enjeu important pour améliorer la présentation des produits, faciliter leur transport et leur stockage et répondre aux exigences des différents marchés. La participation de l'agence à EMPACK 2026 vise ainsi à rapprocher ses dispositifs d'accompagnement des opérateurs économiques et des personnes souhaitant se lancer dans l'entrepreneuriat. Elle constitue également une occasion de faire connaître les opportunités d'investissement offertes par cette filière et d'encourager l'émergence de nouvelles initiatives susceptibles de contribuer à la diversification du tissu économique national.

Dans cette perspective, NESDA invite les porteurs de projets, les entrepreneurs et les personnes intéressées par le secteur de l'emballage et du conditionnement à visiter son stand afin de s'informer sur les mécanismes de soutien disponibles, les conditions d'accès aux dispositifs proposés et les modalités d'accompagnement prévues pour la création de nouvelles micro-entreprises ou le développement des activités des entreprises déjà en exercice. Des cadres de l'agence seront mobilisés tout au long de la manifestation pour accueillir les visiteurs, répondre à leurs préoccupations et les orienter dans leurs démarches. Ils fourniront les informations nécessaires sur les différentes étapes de maturation et de concrétisation des projets, tout en mettant en lumière le rôle de l'accompagnement dans la préparation des initiatives entrepreneuriales et leur développement. Par ailleurs, cette participation sera marquée par une intervention d'Adlane Lazali, directeur

de l'agence de wilaya d'Alger Est de NESDA, consacrée aux mécanismes d'accompagnement des porteurs de projets souhaitant créer ou développer leurs entreprises dans le domaine de l'emballage et du conditionnement. Cette communication permettra de présenter les possibilités offertes par les dispositifs de l'agence et de sensibiliser les participants à l'importance de la préparation, de l'encadrement et du suivi dans la réussite des projets. À travers cette présence à EMPACK 2026, NESDA réaffirme ainsi sa volonté de soutenir les initiatives entrepreneuriales et de favoriser l'émergence de nouvelles micro-entreprises dans des secteurs porteurs. Cette démarche vise à encourager les porteurs de projets à saisir les opportunités d'investissement, à répondre aux besoins des entreprises et à contribuer, à travers la création d'activités productives, au renforcement du tissu économique national.

F.A.

Industrie pharmaceutique
L'Algérie et le Koweït explorent les opportunités d'exportation de médicaments

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Koudri, a reçu, dimanche à Alger, l'ambassadeur de l'Etat du Koweït auprès de l'Algérie, Nawaf Dhaidan Boushaiba, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, notamment les opportunités d'approvisionnement du marché koweïtien en produits pharmaceutiques algériens, indique un communiqué du ministère, selon l'APS. Cette rencontre a permis de passer en revue les perspectives de développement des échanges commerciaux entre les deux pays en matière de produits pharmaceutiques, notamment à la lumière des progrès réalisés par l'Algérie dans le secteur de l'industrie pharmaceutique, précise le communiqué. A cette occasion, M. Koudri a souligné l'importance de préparer la conclusion d'un accord de coopération entre l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) et son homologue koweïtienne, afin de mettre en place des mécanismes de reconnaissance mutuelle pour l'enregistrement des médicaments et de faciliter les procédures d'enregistrement des produits pharmaceutiques entre les deux pays, de manière à renforcer la fluidité des échanges commerciaux, conformément aux législations et réglementations en vigueur dans les deux pays. De son côté, l'ambassadeur koweïtien a exprimé l'intérêt de son pays pour les progrès réalisés par l'Algérie dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, «formulant une demande pour l'obtention d'une liste des médicaments essentiels produits localement et destinés à l'exportation, en vue d'approvisionner le marché koweïtien en produits pharmaceutiques algériens», conclut le communiqué.

R.E.

PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE DE DÉVELOPPEMENT

Sayoud **évalue** l'état d'avancement des projets dans plusieurs wilayas

L'accélération de la réalisation des projets de développement et la levée des contraintes rencontrées sur le terrain sont au centre des préoccupations des pouvoirs publics. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, hier, une réunion de la commission ministérielle interministérielle chargée d'évaluer l'état d'avancement des programmes complémentaires qui concerne plusieurs wilayas du pays.



FATIHA A.

Le suivi de la mise en œuvre des programmes de développement bénéficiant à plusieurs wilayas était au cœur de la réunion présidée, lundi, par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts visant à assurer une meilleure coordination entre les différents secteurs concernés et à veiller à la concrétisation des projets inscrits au titre du programme complémentaire décidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Selon un communiqué du ministère de l'Intérieur, cette réunion de la commission ministérielle interministérielle a été consacrée à l'évaluation du bilan d'exécution des programmes concernés, à l'examen du niveau d'avancement des projets programmés ainsi qu'à l'identification des difficultés susceptibles d'entraver leur réalisation. L'objectif est de disposer d'une appréciation précise de la situation sur le terrain et

de prendre les mesures nécessaires pour donner une nouvelle impulsion aux chantiers en cours. Les travaux de cette commission constituent également un cadre de concertation entre les représentants des différents départements ministériels et les responsables des collectivités locales, afin de mieux coordonner les interventions et d'apporter des réponses adaptées aux contraintes constatées. La levée des obstacles administratifs, techniques ou organisationnels, lorsqu'ils sont identifiés, représente un enjeu important pour améliorer le rythme d'exécution des opérations et respecter les objectifs fixés dans les programmes de développement.

À travers cette démarche, les pouvoirs publics entendent renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation, tout en veillant à ce que les projets programmés se traduisent par des résultats concrets au bénéfice des populations concernées. L'accélération de la cadence des travaux doit ainsi contribuer à une mise en œuvre plus efficace des opérations retenues, dans une perspective d'amélioration du cadre de vie, de renforcement des infrastructures locales et de prise en charge des besoins exprimés par les citoyens.

La réunion s'est déroulée au siège du ministère, en présence des walis de Tindouf, Tissemsilt, Khenchela, Djelfa, Messaad et Ain Oussara, ainsi que des représentants des différents secteurs ministériels concernés, précise la même source. La participation des responsables locaux à cette rencontre traduit l'importance accordée à la coordination entre l'administration centrale et les autorités territoriales dans le suivi des programmes. Elle permet notamment de faire remonter les préoccupations propres à chaque territoire, d'examiner les difficultés rencontrées dans l'exécution des projets et de favoriser la convergence des interventions sectorielles. La commission ministérielle interministérielle est ainsi appelée à contribuer à une évaluation régulière de l'avancement des opérations et à l'identification des mesures susceptibles d'en faciliter la concrétisation. L'enjeu demeure de garantir la réalisation des objectifs assignés au programme complémentaire et de veiller à ce que les projets engagés répondent effectivement aux priorités du développement local et aux attentes des citoyens.

CONTRÔLE DES PRIX

Le ministère du Commerce examine les coûts de production

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a engagé des opérations de contrôle au niveau de plusieurs unités de production afin d'examiner la structure des prix des produits fabriqués, de suivre l'évolution des coûts de production et de renforcer la transparence dans la formation des prix, dans le but de préserver le pouvoir d'achat des citoyens.

Des agents de contrôle relevant du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national ont effectué des visites de terrain au niveau d'unités de production, consacrées à l'examen de la structure des prix des produits fabriqués et à l'analyse des différents éléments entrant dans leur composition aux diverses étapes du processus de production, indique un communiqué du ministère.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, visant à assurer un suivi régulier de la disponibilité des différents produits de consommation sur le marché national et de l'évolution de leurs prix. Elle a également pour objectif de renforcer le suivi des pratiques commerciales et de disposer d'une meilleure visibilité sur les facteurs qui influencent la formation des prix des produits destinés aux consommateurs. À travers ces visites, les agents de contrôle s'attachent notamment à examiner les différents composants des coûts de production, en tenant compte des charges et des dépenses engagées par les opérateurs économiques tout au long du processus de fabrication. Cette démarche permet d'appréhender les mécanismes de formation des prix de vente et d'évaluer l'incidence des différents coûts sur le prix final des produits commercialisés.

Le suivi de ces éléments constitue un levier important pour améliorer la transparence dans les transactions commerciales et mieux comprendre les facteurs susceptibles d'influencer les prix sur le marché national. Il permet également de renforcer la connaissance des conditions de production et de contribuer à un meilleur encadrement des pratiques liées à la fixation des prix, dans le respect de la réglementation en vigueur. Cette démarche intervient dans un contexte où la disponibilité des produits de consommation et la maîtrise de leurs prix demeurent des enjeux importants pour la régulation du marché national. Le suivi des coûts de production et de leur répercussion sur les prix de vente représente, à cet égard, un moyen d'identifier les différents facteurs intervenant dans l'évolution des prix et de consolider les mécanismes de contrôle du marché.

R.E.

Tourisme intérieur

La numérisation au cœur de la stratégie de **modernisation** du secteur

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, a souligné, hier à Blida, l'importance de la numérisation dans le développement du tourisme intérieur, à travers le recours aux technologies modernes pour améliorer la gestion du secteur, renforcer la promotion des destinations touristiques nationales et valoriser les richesses naturelles, culturelles et patrimoniales des différentes wilayas du pays, rapporte l'APS. Lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Blida, effectuée en compagnie du wali, M. Djamel Eddine Hashas, la ministre a assisté, en début de déplacement, à une présentation détaillée de la situation du secteur touristique au niveau local. À cette occasion, elle a mis en avant l'importance de la stratégie numérique engagée conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à généraliser l'utilisation des outils numériques dans l'ensemble des secteurs d'activité.

Selon Mme Meddahi, cette démarche vise notamment à donner une nouvelle impulsion au tourisme intérieur sous ses différentes formes, notamment le tourisme thermal, montagnard et saharien, en facilitant l'accès à l'information touristique et en améliorant la visibilité des destinations nationales auprès des visiteurs. L'objectif est également de renforcer l'attractivité des régions du pays et de mieux faire connaître la diversité de leurs potentialités touristiques. Dans ce cadre, la ministre a fait état de la volonté de son département de poursuivre l'amélioration des plateformes numériques dédiées à la promotion touristique, à travers la mise en place d'une carte interactive permettant aux visiteurs de découvrir les différentes destinations disponibles à travers le pays. Cet outil devrait contribuer à mettre en valeur les atouts spécifiques de chaque région, les infrastructures d'accueil ainsi que les différents services proposés aux touristes, tout en facilitant la préparation de leurs séjours.

La responsable du secteur a également insisté sur la nécessité d'améliorer la qualité des prestations touristiques et de renforcer leur adaptation aux nouvelles exigences des visiteurs. L'intégration des technologies numériques constitue, dans cette perspective, un levier important pour moderniser les pratiques professionnelles, améliorer l'expérience des touristes et promouvoir le patrimoine culturel et civilisationnel national. Parallèlement, le ministère poursuit ses efforts en faveur de la modernisation de la gestion administrative du secteur, notamment par l'intégration de solutions numériques dans différentes opérations, dont la gestion des établissements, les réservations et le paiement électronique. Cette évolution devrait permettre de simplifier les procédures, de faciliter les démarches des usagers et des opérateurs touristiques et de contribuer à une meilleure efficacité des services.

La visite de travail de la ministre à Blida s'inscrit également dans le cadre du suivi des projets

destinés à renforcer les capacités d'hébergement et à améliorer l'offre touristique locale. À ce titre, Mme Meddahi procédera à l'inauguration de plusieurs nouvelles structures hôtelières, notamment dans la commune touristique de Chréa et au centre-ville de Blida. Ces infrastructures devraient contribuer à diversifier les capacités d'accueil et à accompagner le développement de l'activité touristique dans la wilaya. Le programme de la visite comprend également l'inspection d'autres structures hôtelières en cours de réalisation, afin de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux et de suivre les projets destinés à renforcer les infrastructures touristiques locales. En outre, la ministre visitera une exposition consacrée à l'artisanat traditionnel à la Maison de l'artisanat traditionnel d'Ouled Yaïch. Elle se rendra également dans un atelier de formation spécialisé dans la distillation de l'eau de rose ainsi que dans un espace dédié aux guides touristiques.

R.E.

AIN DEFLA

Vastes opérations préventives en **prévision** de la saison des pluies

Ce programme porte sur l'éradication des points noirs caractérisés par l'accumulation de déchets ménagers, de gravats et de déblais le long des oueds et des cours d'eau, susceptibles de provoquer des inondations, ainsi que sur le nettoyage des réseaux d'évacuation des eaux pluviales, at-elle ajouté.



Plusieurs opérations visant à prévenir les risques liés à la saison hivernale ont été lancées récemment à Ain Defla, à-on avisé, dimanche, auprès de la direction de l'environnement de la wilaya. La chargée de la gestion de la direction de l'environnement, Mme Haifa Sebaâ, a indiqué à l'APS que de vastes opérations ont été lancées dans le cadre du programme arrêté par les autorités locales visant à prendre des mesures préventives pour limiter les risques liés à la saison des pluies, notamment les inondations. La même responsable a ajouté que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour la réussite de ces opérations, lancés en coordination avec les différents secteurs et partenaires concernés, notamment les travaux publics, l'Office national de l'assainissement (ONA), la Conservation des forêts, l'hydraulique, les équipements publics, l'établissement

public de wilaya de gestion des centres d'enfouissement technique (CET), la Protection civile, les communes, la sûreté et la Gendarmerie nationale, ainsi que les acteurs de la société civile. Ce programme porte sur l'éradication des points noirs caractérisés par l'accumulation de déchets ménagers, de gravats et de déblais le long des oueds et des cours d'eau, susceptibles de provoquer des inondations, ainsi que sur le nettoyage des réseaux d'évacuation des eaux pluviales, at-elle ajouté. Cette opération de nettoyage a touché plusieurs cours d'eau dans les communes de la wilaya, à l'instar de Boumadaâ, d'El-Attaf, El-Abadia, Khemis Miliana et Bordj Emir Khaled, a souligné Mme Sebaâ, indiquant que ces actions se poursuivront pour couvrir l'ensemble des communes. Le programme prévoit également le ramassage des déchets dans les zones urbaines et suburbaines,

aux abords des routes, ainsi que dans les établissements scolaires et les espaces publics, at-elle souligné.

Il prévoit en outre des actions de prévention et de lutte contre les incendies de forêt, à travers le lancement de vastes opérations de nettoyage et d'enlèvement des pneus abandonnés dans les forêts de la wilaya, ainsi que des campagnes de sensibilisation destinées aux citoyens pour les informateurs des moyens de prévenir ces catastrophes. Par ailleurs, la bibliothèque principale de lecture publique «Hamdane Hadjadj», a abrité, la semaine dernière, une journée d'information et d'étude intitulée «alerte précoce, prévention et durabilité», consacrée à la gestion des catastrophes naturelles en Algérie, notamment les incendies et les inondations.

Constantine

Plus de 10.000 nouveaux inscrits dans les classes d'enseignement coranique

Plus de 10.000 nouveaux apprenants du Sain-Coran, ont rejoint, lundi, les classes des mosquées et écoles coraniques de la wilaya de Constantine, au titre de la nouvelle rentrée scolaire 2026-2027.

Ce nombre de stagiaires est réparti à travers plus de 600 mosquées et écoles coraniques des 12 communes de la wilaya de Constantine, a indiqué à l'APS le chef de service de l'enseignement coranique et de la culture islamique à la direction des affaires religieuses et des wakfs, Abdelhakim Khelfaoui.

La période des inscriptions qui concernent des enfants de moins de 6 ans (enseignement préscolaire), des enfants âgés entre 7 et 14 ans en plus de la frange de personnes de 15 ans et plus, s'étalera jusqu'à la fin du mois d'octobre en cours, a-t-il fait savoir. Pas moins de 1.098 enseignants et imams dont 307 fonctionnaires du secteur et 791 bénévoles, sont mobilisés pour assurer l'encadrement pédagogiques des apprenants, a-t-il indiqué. A Constantine, 61.750 personnes, tous âges et catégories confondus, ont bénéficié de cours similaires, au titre de la récente saison scolaire dont 18.453 ont été recensées dans le cadre de l'école d'apprentissage du Coran de la saison d'été 2026, selon la même source.

Illizi

662 placements enregistrés sur 1.173 offres d'emploi

L'antenne de wilaya d'Illizi de l'Agence nationale de l'emploi a opéré 662 placements sur les 1.173 offres d'emploi enregistrée au troisième trimestre de 2026, a-t-on appris jeudi auprès de l'antenne de wilaya de l'Agence. Dans ce cadre, le directeur de l'antenne de wilaya de l'Emploi, Abderrahmane Benoumhani, a indiqué que la rentrée professionnelle 2026-2027, sous la supervision du wali d'Illizi, Ahcene Khaldi, a donné lieu à 80 placements au sein d'entreprises pétrolières nationales, à l'instar de l'Entreprise nationale de forage (ENAFOR), l'Entreprise nationale des services aux puits (ENSP), l'Entreprise nationale des travaux aux puits (ENTP), l'Entreprise nationale des grands travaux pétroliers (ENGTP), ainsi que Sonatrach.

Il a souligné que les offres d'emploi enregistrées au cours du troisième trimestre ont concerné différents niveaux de qualification, notamment les diplômés universitaires, les promus de la formation professionnelle ainsi que les personnes sans qualification, dans le cadre de procédures de sélection et de recrutement de la main-d'œuvre et du renforcement de la formation par apprentissage dans les wilayas du Sud. Le responsable a ajouté que les offres d'emploi dont les placements devront intervenir dans les prochains jours s'élèvent à 413 postes, dont 275 au sein de l'Entreprise nationale de géophysique (ENAGEO), 88 au sein d'une société de sécurité et de protection des installations industrielles et 50 au sein de l'ENGTP.

Khenchela

Le secteur des transports **renforcé** par 14 nouveaux bus

Le parc de transport de la wilaya de Khenchela s'est renforcé par l'acquisition de 14 nouveaux bus destinés aux dessertes urbaines et suburbaines, dans le cadre des efforts engagés en vue de promouvoir et d'améliorer la qualité des services de transport, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya. Cette opération s'inscrit, selon la même source, dans le cadre de la mise en œuvre de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant renouvellement du parc national de transport, notamment celui consacré au transport

collectif routier de voyageurs.

Le wali de Khenchela, M. Salim Harizi, a présidé, la cérémonie de mise en exploitation de ces véhicules, réceptionnés au titre d'un premier contingent destiné à renforcer le parc de l'Etablissement public de transport urbain et suburbain de Khenchela. Cette mise en service vise à contribuer à l'amélioration des conditions de déplacement des citoyens. Les nouvelles dessertes concernent plusieurs zones, notamment le pôle urbain de la route d'El Aizar, la cité des 4.000 logements sur la route de Baghaï, le quartier situé sur la route de Frenguel ainsi que la

cité AADL 2, dans le chef-lieu de wilaya.

Le dispositif couvre également les communes de Tamza, d'El Mahmel et de Baghaï, ainsi que le village de Baïkitan, relevant de la commune d'Aïn Touila, assurant ainsi la liaison entre ces localités et le centre-ville de Khenchela. Les nouveaux bus mis à la disposition du secteur des transports dans la wilaya sont dotés des équipements et des dispositifs de confort et de sécurité requis, afin d'assurer le bien-être des passagers et de garantir la sécurité de leurs déplacements.

Blida

Projets **d'aménagement** des structures sanitaires de l'EPSP de Mouzaïa

Les structures de santé pertinentes de l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) de Mouzaïa, à l'ouest de la wilaya de Blida, font l'objet de travaux d'aménagement visant à améliorer les conditions d'accueil des patients et à offrir de meilleurs services de santé aux citoyens, à-on avisé dimanche auprès de la Direction locale de la santé. La source a précisé que, dans le cadre du plan de

réhabilitation et de renforcement des structures de santé de proximité, chapeautées par l'EPSP, à travers les trois dairas de Mouzaïa, d'El Affroun et d'Oued El Alleug, la polyclinique d'Oued-Djer et la nouvelle unité d'urgences médicales de Mouzaïa font l'objet de vastes travaux d'aménagement qui enregistrent des progrès significatifs. Ainsi, les travaux d'aménagement de la polyclinique d'Oued-Djer sont terminés à 90 %, tandis que les travaux restants, notamment ceux liés à l'aménagement du parking, se poursuivent.

De même, les travaux d'aménagement de la nouvelle unité d'urgences de Mouzaïa ont atteint près de 95 %, tandis que d'autres travaux complémentaires liés à l'oxygène médical se poursuivent parallèlement à la mise en place des équipements. Par ailleurs, la source a fait partie du lancement, avant la fin de l'année en cours, des travaux d'aménagement des polycliniques d'Oued El-Alleug et de Beni-Chougrane à Mouzaïa, ainsi que des travaux d'extension du centre de soins Bordj 2 et d'aménagement de l'unité de

soins d'El-Nahaoua, dans la commune d'Aïn Romana. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du renforcement des structures sanitaires, de l'augmentation de leurs capacités et de l'amélioration des conditions d'accueil et de prise en charge des patients. Parallèlement à ces travaux, la source a évoqué un projet d'acquisition d'appareils de radiologie visant à renforcer les services de diagnostic, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des équipements médicaux et de l'amélioration des services de santé.

ALLERGIES D'AUTOMNE

Comment les prévenir efficacement

Pour réduire les risques, il est conseillé d'aérer le logement, de limiter l'humidité intérieure, de réparer les infiltrations d'eau et de nettoyer les moisissures. Il est également recommandé de laver régulièrement la literie, de dépoussiérer les surfaces avec un chiffon humide, de se changer et de se laver les cheveux après une exposition importante aux pollens, et d'éviter de faire sécher le linge à l'extérieur lorsque les concentrations polliniques sont élevées.



L'automne est une période propice à l'apparition ou à l'aggravation des allergies respiratoires. La baisse des températures, l'humidité, la prolifération des moisissures et la présence de certains pollens peuvent provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Selon les experts, les principaux responsables sont les pollens de plantes qui fleurissent en fin de saison, notamment l'ambrosie dans les régions où elle est présente, les spores de moisissures libérées par les feuilles mortes et les acariens qui se développent dans les environnements intérieurs humides et mal ventilés. La poussière domestique, les poils d'animaux et la pollution atmosphérique peuvent également aggraver les symptômes. Ces réactions surviennent lorsque le système immunitaire identifie à tort une substance normalement inoffensive comme une menace et déclenche une réponse inflammatoire. Les symptômes les plus fréquents sont les éternuements répétés, l'écoulement nasal, le nez bouché, les démangeaisons du nez et des yeux, le larmolement ainsi que la toux. Certaines personnes présentent également une fatigue liée aux troubles du

sommeil provoqués par la congestion nasale. Chez les personnes asthmatiques, l'exposition aux allergènes peut entraîner une aggravation de la toux, une respiration sifflante, une oppression thoracique ou un essoufflement. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'asthme touchait environ 363 millions de personnes dans le monde en 2023 et aurait été responsable de 442 000 décès cette même année. Ces données illustrent l'importance de la prévention et de la prise en charge des maladies respiratoires, même si elles ne correspondent pas au nombre de personnes souffrant spécifiquement d'allergies automnales. Pour réduire les risques, il est conseillé d'aérer le logement, de limiter l'humidité intérieure, de réparer les infiltrations d'eau et de nettoyer les moisissures en prenant les précautions adaptées. Il est également recommandé de laver régulièrement la literie, de dépoussiérer les surfaces avec un chiffon humide, de se changer et de se laver les cheveux après une exposition importante aux pollens, et d'éviter de faire sécher le linge à l'extérieur lorsque les concentrations polliniques sont élevées. En cas de forte présence de pollens ou de pollution, le

port de lunettes et, selon la situation, d'un masque bien ajusté peut contribuer à réduire l'exposition. Les traitements, notamment les antihistaminiques ou les sprays nasaux adaptés, doivent être choisis avec un professionnel de santé, particulièrement chez les enfants, les femmes enceintes et les personnes souffrant d'autres maladies. Si les symptômes persistent, perturbent le sommeil ou reviennent chaque automne, une consultation médicale peut permettre de confirmer l'origine allergique et d'adapter le traitement. De même, une difficulté respiratoire importante ou une aggravation brutale de l'asthme nécessite une prise en charge urgente. Il est bon de noter enfin que selon l'OMS, la pollution atmosphérique et le changement climatique peuvent modifier les saisons polliniques et renforcer les effets sanitaires des allergènes. En somme, adopter des mesures simples au quotidien et identifier les facteurs déclenchants reste donc essentiel pour mieux vivre l'automne et préserver sa santé respiratoire.

A.B

Intervention chirurgicale réussie sur un patient octogénaire

Adoption d'une technique avancée d'anesthésie

L'établissement public hospitalier «Ahmed-Medeghri» de Saïda a adopté, samedi, une technique avancée dans le domaine de l'anesthésie et de la réanimation, à l'occasion d'une intervention chirurgicale réussie ayant porté sur l'ablation d'une tumeur cancéreuse chez un patient âgé de 83 ans, a-t-on appris auprès de cet établissement de santé. Cette technique, mise en œuvre sous la supervision de la spécialiste en anesthésie-réanimation, Leïla Haz-zab, consiste en une rachianesthésie thoracique segmentaire associée à une anesthésie péridurale. Cette approche vise à éviter le recours à l'anesthésie générale, compte tenu des risques liés à l'âge avancé du patient, à son état de santé et aux maladies associées, a précisé la même source. Cette technique permet de réaliser certaines interventions chirurgicales lourdes sans recourir à l'anesthésie générale. Elle contribue également à réduire les éventuelles complications respiratoires et cardiovasculaires, tout en assurant un meilleur contrôle de la douleur postopératoire. Elle renforce ainsi les possibilités de prise en charge des patients âgés et des personnes présentant des risques sanitaires élevés, ajoute la même source. L'établissement a également indiqué que l'intervention s'est déroulée au bloc opératoire central du même hôpital avec succès, grâce à la coordination entre les équipes d'anesthésie-réanimation et de chirurgie générale, avec la participation du personnel paramédical. Cette réalisation s'inscrit dans le cadre des efforts visant à développer les pratiques médicales et chirurgicales et à améliorer la qualité de la prise en charge des patients, notamment dans les cas nécessitant des techniques d'anesthésie adaptées à leur état de santé, conclut la même source.

Journée mondiale de la santé mentale

L'OMS appelle à **associer** les personnes concernées aux décisions

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a appelé, à l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale, à associer pleinement les personnes vivant avec des problèmes de santé mentale aux décisions relatives à leurs soins et aux services qui leur sont destinés, soulignant que leurs expériences doivent contribuer à l'élaboration des politiques et des systèmes de santé. Placée cette année sous le thème «A l'écoute de l'expérience vécue: des voix authentiques pour

un réel changement», la campagne de l'OMS met en avant l'importance de reconnaître les connaissances des personnes concernées et de leur permettre d'influencer directement les décisions qui affectent leur vie. L'organisation relève que ces personnes sont souvent sollicitées pour témoigner de leur expérience, sans être pour autant associées aux processus décisionnels. Elle estime qu'une participation effective doit aller au-delà de la simple écoute, en leur donnant la possibilité de contribuer à la conception des services et à l'élabora-

tion des solutions.

Selon l'OMS, cette démarche est de nature à favoriser des systèmes de santé mentale davantage centrés sur les personnes, respectueux des droits humains et adaptés aux besoins individuels. Elle contribue également à lutter contre la stigmatisation, à renforcer la responsabilisation et à promouvoir l'entraide entre personnes ayant vécu des expériences similaires. Par ailleurs, l'Organisation préconise des soins centrés sur l'individu et intégrés dans la communauté, plutôt que le recours aux établissements

psychiatriques de long séjour. Ces structures peuvent favoriser l'isolement des personnes concernées et sont parfois associées à des soins de mauvaise qualité, à des pratiques coercitives et à des violations des droits humains, avertit-elle. La journée mondiale de la santé mentale est célébrée, le 10 octobre de chaque année. Elle vise à sensibiliser le public aux problèmes de santé mentale, à lutter contre la stigmatisation des personnes concernées et à promouvoir l'accès à des soins adaptés.

HCR

Alerte sur le manque de financement de l'organisation pour 2026

Comme de nombreuses organisations humanitaires, le HCR est durement touché par les coupes dans les budgets de l'aide internationale. Le HCR a réduit ses coûts et ses effectifs, renforcé ses contrôles financiers et recentré ses activités afin d'utiliser au mieux les ressources disponibles.



Le chef de l'agence de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a alerté lundi sur le manque de financement de l'organisation pour

2026, dont seuls 35% des besoins sont couverts. «Le HCR, les ONG nationales et internationales (...) doivent maintenir, voire intensifier, leurs interventions alors même que les financements se

réduisent et deviennent plus aléatoires», a déclaré le Haut Commissaire aux réfugiés Barham Saleh, à l'ouverture de la réunion annuelle du Comité exécutif. «Je suis conscient des contraintes

budgétaires auxquelles les gouvernements sont confrontés» mais «il y a une différence entre faire plus avec moins et se voir demander l'impossible», a-t-il ajouté. Au 9 octobre, les fonds disponibles s'élevaient à 3 milliards de dollars, soit 35% des 8,5 milliards nécessaires pour 2026. «Les prévisions actuelles pour 2027 s'établissent à environ 2,68 milliards de dollars», a indiqué M. Saleh. «On ne peut exiger d'organisations qui luttent pour survivre qu'elles assurent la survie de millions d'autres personnes», a-t-il prévenu. Comme de nombreuses organisations humanitaires, le HCR est durement touché par les coupes dans les budgets de l'aide internationale. Le HCR a réduit ses coûts et ses effectifs, renforcé ses contrôles financiers et recentré ses activités afin d'utiliser au mieux les ressources disponibles. «Depuis 2024, près de 8.000 collègues ont quitté le HCR. Nos effectifs sont passés de près de 20.000 à un peu moins de 12.000», a expliqué M. Saleh. «Mais les gains d'efficacité ont leurs limites. A un certain stade, ils ne peuvent plus compenser la diminution des ressources», a-t-il averti, expliquant que le manque de financement menace notamment les soins et l'accompagnement des survivants de violences sexuelles au Soudan, la protection des enfants au Tchad et l'enregistrement de centaines de milliers de réfugiés en Éthiopie. D'ici 2035, le HCR ambitionne de réduire de moitié le nombre de réfugiés en situation de déplacement prolongé qui dépendent de l'aide humanitaire. Aujourd'hui, 14,5 millions de réfugiés dépendent de cette aide pour leurs besoins essentiels, a indiqué M. Saleh. Le monde comptait 117,8 millions de personnes déplacées de force par la guerre ou d'autres formes de violences fin 2025, un chiffre en baisse pour la première fois depuis une décennie.

GABON

Nouveau remaniement gouvernemental

Le président gabonais Brice Clotaire Oligui Ngema a procédé dimanche à un remaniement du gouvernement, marqué par l'entrée de huit nouveaux membres, le départ de cinq ministres et le changement de portefeuille de cinq autres, ont rapporté lundi des médias locaux. Hermann Im-mongault est maintenu au poste de vice-président du gouvernement. La nouvelle équipe compte 33 membres, dont 32 ministres. Le remaniement prévoit également la création d'un ministère de l'Enseignement technique, de la Formation et du Perfectionnement professionnel. L'Environnement et le Climat sont désormais séparés des Eaux et Forêts. Le précédent gouvernement, formé le 1er janvier 2026, comptait 30 membres.

ETATS-UNIS

Trois personnes retrouvées mortes suite à une fusillade en Californie

Trois personnes ont été retrouvées mortes à l'intérieur d'un domicile à la suite d'une fusillade survenue dimanche soir dans le comté de Marin, en Californie (Etats-Unis), ont déclaré lundi les autorités locales. Miguel Almaguer, porte-parole du bureau du shérif du comté de Marin, a déclaré aux journalistes que les autorités avaient reçu un appel au 911 peu après 17h00 (heure locale) signalant des coups de feu à l'intérieur d'une résidence à Strawberry, une localité non constituée en municipalité du comté. «Les agents dépêchés sur place ont établi un périmètre de sécurité autour de la résidence avant de pénétrer dans le domicile et y ont découvert trois personnes décédées», a précisé M. Almaguer. L'auteur de l'appel se trouvait à l'intérieur du domicile au moment de la fusillade, mais a réussi à s'en échapper indemne, a-t-il ajouté, notant qu'une enquête a été ouverte.

Inondations au Népal

Poursuite des recherches des disparus après la dernière crue

Les secours poursuivaient leurs efforts lundi pour tenter de retrouver au moins cinq personnes portées disparues au lendemain de la crue soudaine qui a balayé la vallée de la rivière Budi Gandaki, dans le centre du Népal, ont indiqué les autorités locales, citées par des médias. «Nous continuons les recherches et les secours, quatre hélicoptères ont été déployés», a indiqué un porte-parole de l'armée népalaise, Raja Ram Basnet. L'alerte a été donnée aux populations

locales dimanche matin après la rupture d'un barrage causé par un glissement de terrain qui avait bloqué l'écoulement de la Budi Gandaki, a expliqué l'autorité en charge des situations d'urgence.

Des vidéos publiées sur les réseaux sociaux ont montré une large vague charriant de nombreux débris qui a surgi de la montagne et recouvert puis emporté des dizaines de bâtiments en aval. Plus de 200 maisons ont été endommagées,

ainsi que cinq ponts et plusieurs centrales hydroélectriques, selon le dernier bilan publié par les autorités. Cette crue survient alors que le Népal se remet lentement de la catastrophe du 26 août, lorsqu'une immense vague causée par l'effondrement d'un glacier et du pan d'une montagne a déferlé dans la vallée de la rivière Trishuli, emportant tout sur son passage, faisant plus de 1.400 morts et plus de 5.000 disparus, selon le dernier décompte officiel.

Climat

Un El Niño exceptionnel entraîne des températures inédites dans le Pacifique

Le phénomène météorologique El Niño d'une «intensité exceptionnelle» a entraîné le réchauffement d'une partie du Pacifique à des niveaux inédits en septembre, poussant les océans du monde à des températures record pour ce mois, a indiqué, hier, l'observatoire européen Copernicus.

La température des mers - hors zones polaires - a atteint 21,05 C dans le monde en septembre, au plus haut niveau jamais enregistré pour ce mois, surpassant le précédent record mensuel de septembre 2023 (20,92 C). Les températures de surface «sont restées exceptionnellement élevées sur une grande partie du Pacifique tropical, où les conditions El Niño se renforcent et devaient encore s'intensifier ces prochains mois», relève Copernicus dans son bulletin mensuel. El Niño est une variation naturelle du climat qui réchauffe les températures de surface dans le centre et l'est de l'océan Pacifique équatorial. L'épisode actuel, déclaré en juin, pourrait devenir le plus intense jamais enregistré, amplifiant les effets du changement climatique d'origine humaine. La chaleur à la surface de la mer dans la «région Niño 3.4», une zone de référence dans le Pacifique, a atteint un record absolu à 29,70 C en septembre. Cela dépasse les valeurs maximales de précédents épisodes El Niño très puissants en 1982/1983, 1997/1998 et 2015/2016, soulignant, selon les experts, «l'intensité exceptionnelle» de l'épisode en cours. L'Agence météorologique japonaise (JMA) a annoncé vendredi qu'El Niño s'était intensifié avec une température de la mer supérieure de 4,0 C à la normale dans la zone de référence du Pacifique. Cette anomalie «a dépassé le précédent record de +3,6 C établi en décembre 1997», selon la JMA.

EN

Mise au point ferme de **Bensebaïni** après la tempête



Quelques jours après les rumeurs ayant agité l'entourage de la sélection, Ramy Bensebaïni s'est exprimé publiquement et sans détours. A travers une déclaration solennelle diffusée sur ses réseaux sociaux, le cadre de la défense algérienne est revenu sur les spéculations entourant son attitude, réaffirmant au passage son engagement indéfectible envers le maillot national et mettant les points sur les «I» pour balayer tout ce qui a été dit à son sujet.

Face à la déferlante de fausses informations, le défenseur du Borussia Dortmund a préféré couper court aux bruits de couloir. Alors que plusieurs publications sur les plateformes numériques évoquaient d'éventuelles frictions entre lui et le nouveau sélectionneur Brahim Hemdani, l'international de 31 ans a choisi de faire la lumière sur la situation avec clarté et sérénité. Au lendemain de la fin du stage de septembre, l'ancien joueur du Paradou AC a tenu à rétablir les faits. «Les propos qui me sont attribués sont totalement faux et ne reposent sur aucun fondement», a-t-il affirmé sans détour. Regrettant la rapidité avec laquelle les spéculations s'emparent de la toile, le joueur a déploré cette effervescence médiatique, d'autant plus vive en cette période de restructuration avec l'arrivée d'un nouveau staff technique à la tête des Verts.

Les valeurs du maillot avant tout

Plus qu'un simple démenti, la sortie d'unatifdeConstantines'estmuée e n un véritable rappel des principes fondamentaux qui régissent la

sélection. Pour Bensebaïni, arborer la tunique nationale n'est en rien une habitude ou une évidence acquise, mais une mission qui requiert discipline, humilité et rigueur au quotidien. «Chaque convocation est une fierté, chaque rassemblement une responsabilité et chaque occasion de défendre les couleurs de mon pays un privilège», a-t-il insisté, désireux de recentrer les débats sur les enjeux sportifs et l'esprit de groupe. Pour le roc défensif, porter les couleurs de l'Algérie demeure l'accomplissement suprême. «Représenter mon pays et porter le maillot de l'équipe nationale est, et restera toujours, l'un des plus grands honneurs de ma carrière», a-t-il tenu à préciser.

Refusant d'entrer dans la surenchère ou de devoir prouver continuellement sa loyauté sur les réseaux sociaux, le capitaine des Verts a conclu par une formule catégorique : «Mon engagement envers mon pays ne se discute pas». Un message limpide qui vise à clore définitivement ce chapitre et à remettre la sérénité au cœur du groupe avant les prochaines échéances.

H.M.

Egypte

Bakrar de nouveau buteur

Critiqué pour son manque d'efficacité avec l'Algérie durant la trêve internationale, Mounsef

Bakrar a parfaitement réagi avec Al Ahly. Entré en seconde période face au Zamalek, l'attaquant a marqué dans le derby du Caire.

Le derby du Caire a souri à Mounsef Bakrar. De retour de la trêve internationale avec l'Algérie, où il n'avait pas réussi à se montrer décisif, l'attaquant algérien a retrouvé le chemin des filets avec Al Ahly au meilleur des moments, lors du choc face au Zamalek comptant pour la 6e journée du championnat égyptien.

Entré à la 66e minute à la place de Soufiane Benjdida, Bakrar n'a eu besoin que d'un quart d'heure pour faire la différence. À la 80e minute, Zizo, le numéro 25 d'Al Ahly, accélère avant de servir l'Algérien. Dos au but, celui-ci réalise un contrôle orienté, élimine son défenseur puis se décale légèrement

sur la gauche avant d'armer. A l'entrée de la surface, Bakrar déclenche alors une frappe rasante du pied gauche qui termine dans le petit filet gauche de Mahdi Soliman. Un geste plein de maîtrise pour porter le score à 2-0 et définitivement mettre Al Ahly à l'abri. Une entrée gagnante pour l'ancien attaquant du Dinamo Zagreb, qui avait été critiqué pour son manque d'efficacité avec les Verts lors du dernier rassemblement.



L 1 Mobilis (5e journée)

L'USMA et le MCO veulent se reprendre

La cinquième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, étalée sur quatre jours (lundi, mardi, mercredi et vendredi), s'annonce particulièrement palpitante avec des affiches déterminantes pour le haut comme pour le bas du tableau. Alors que la lutte s'intensifie en tête du classement, l'ensemble des prétendants aborde cette étape avec des ambitions affirmées, conscients que le moindre faux pas pourrait redistribuer les cartes de cette compétition de haut niveau.

Les poursuivants directs entendent bien mettre une pression constante sur le sommet de la hiérarchie. L'USM Alger, revancharde après son récent revers concédé hors de ses bases, s'apprête à recevoir la JS Saoura sur sa pelouse. Les gars de Soustara n'ont plus d'autre alternative que de s'imposer devant leur public afin de relancer leur dynamique victorieuse et consolider leur présence au sein du trio de tête. Face à eux, la formation de la Saoura, en quête de repères en ce début de saison, tentera de déjouer les pronostics.

De son côté, le MC Oran aura fort à faire lors de son périlleux déplacement sur le terrain de l'US Biskra. Forts de leurs récents résultats probants, les Hamraoua ambitionnent de ramener les trois points de la victoire pour sécuriser leur place de dauphin et rester à portée de tir de la première place. Toutefois, les Biskris, poussés par la nécessité de sortir de la zone rouge après une série de contre-performances, aborderont ce rendez-vous la peur au ventre mais avec l'obligation absolue de réagir.

Le MCA et la JSK face à des défis majeurs à l'extérieur

Dans le même temps, le MC Alger se déplace chez la lanterne rouge, l'ASO Chlef, avec la ferme intention de faire le plein de points et de se rapprocher du peloton de tête. Le Doyen souhaite faire valoir ses arguments offensifs, mais se méfiera d'un adversaire chélifien dos au mur. Toujours en quête d'un premier succès cette saison, l'ASO jouera son va-tout à domicile pour amorcer son redressement et s'extirper des profondeurs du classement.

Par ailleurs, l'un des grands temps forts de cette journée réside dans le choc historique opposant l'ES Sétif à la JS Kabylie. La JSK se rend à Sétif pour y affronter un rival de toujours qui retrouve progressivement de la confiance et de la fluidité dans son jeu. Les Sétifiens entendent bien s'appuyer sur le soutien de leurs supporters pour enchaîner un nouveau résultat positif, tandis que les Kabyles chercheront à frapper un grand coup à l'extérieur pour affirmer leurs prétentions.

En parallèle, le programme de cette cinquième

Coupe du monde d'escrime en sabre seniors

339 escrimeurs dames et messieurs à l'étape d'Oran

Quelque 339 escrimeurs dames et messieurs, issus de 33 pays prendront part à l'étape d'Oran de la Coupe du monde d'escrime seniors en sabre, qui aura lieu du 15 au 18 octobre à la salle omnisports du complexe olympique « Miloud Hadefti » d'Oran, à-t-on indiqué, dimanche. Cette manifestation sportive de quatre jours, organisée par la Fédération algérienne d'escrime, en collaboration avec la Fédération internationale d'escrime, verra la présence des meilleurs escrimeurs mondiaux dames et messieurs représentant 33 pays. «Les préparatifs vont bon train, surtout que la ville d'Oran est habituée à l'organisation de ce genre de compétition d'envergure, avec à son actif une bonne expérience à même de lui permettre, encore une fois, de réussir l'évènement sur tous les plans», selon le directeur technique national, Chouali Abdelkrim. La sélection nationale sera présente avec 24 escrimeurs dames et messieurs avec comme objectif d'acquérir plus d'expérience et de gagner des points en vue d'une qualification aux prochaines échéances mondiales, notamment les Jeux olympiques de Los Angeles-2028. Les trois premières journées de cette compétition seront consacrées aux épreuves individuelles avec la participation de 155 escrimeuses et 184 escrimeurs engagés dans cette étape d'Oran, alors que la journée verra le déroulement de la dernière épreuve par équipes.

Premier League

Belloumi signe son troisième but de la saison

L'ailier international algérien Mohamed Bachir Belloumi, a contribué au match nul concédé par son équipe, Hull City dimanche à domicile face à Everton (2-2), dans le cadre de la 6e journée de Premier League anglaise de football.

L'ancien joueur du MC Oran, qui a débuté la rencontre sur le banc des remplaçants, a fait son apparition en seconde période (64'), avant de se distinguer dix minutes plus tard. Servi du côté gauche, le joueur algérien, bien placé dans la surface, a éliminé un défenseur adverse, avant d'enchaîner du pied gauche pour égaliser (2-2) à la 74e minute. Belloumi (24 ans) compte trois buts en championnat d'Angleterre, lui qui a débloqué son compteur le 12 septembre dernier, en signant un doublé en déplacement face aux Blues de Chelsea (2-2).

H.M.

Le programme :

Mardi 13 octobre :
USB-MCO (15h)
ASO-MCA (17h45)
Mercredi 14 octobre :
CRT-MBR (18h)
ESS-JSK (18h)
Vendredi 16 octobre :
OA-ESBA (15h30)

PREMIER LEAGUE

Manchester City **glace** Anfield

Sérieux jusqu'à l'heure de jeu, Liverpool a totalement perdu pied dans la dernière demi-heure du choc de la 6e journée de Premier League contre Manchester City dimanche soir. Après l'expulsion de Ryan Gravenberch (62e), Erling Haaland, Jérémy Doku et Rayan Cherki y sont chacun allés de leur but pour coller une gifle (3-0) aux Reds et à son public, qui s'est payé la tête des Cityzens en tribunes.



Manchester City est reçu six sur six. Pour le compte de la sixième journée de Premier League, les Citizens ont frappé un grand coup avec une nouvelle victoire en championnat, cette fois-ci sur la pelouse d'Anfield contre Liverpool (3-0). Après une première période âpre et disputée, les hommes d'Enzo Maresca ont profité de l'exclusion de Ryan Gravenberch pour asseoir leur domination avec trois buts signés Erling Haaland, Jérémy Doku et Rayan Cherki. Grâce à ce carton plein depuis le début de saison, City relègue son adversaire du soir à neuf points et postule plus que jamais au titre de champion d'Angleterre. Le tout, dans un climat de tension lié à la situation extrêmement fragile du club, dont Anfield n'a pas cessé de se moquer tout au long de l'après-midi. Englué dans l'affaire liée à ses transactions financières entre 2009 et 2018, pour laquelle il risque très gros, le

club mancunien a été reconnu coupable de dopage financier illégal. Une situation que les Skyblues ont dû gérer dans une enceinte très hostile à leur venue. Dès lors, l'ambiance est montée de plusieurs crans dès l'entrée des joueurs sur la pelouse d'Anfield. Les visiteurs ont encaissé les coups, venus aussi bien des tribunes que du terrain. Mais à l'issue de ce choc, ce sont bien les Mancuniens qui sont repartis des bords de la Mersey avec une probante victoire.

Doku détonateur, Cherki chef d'orchestre

Au coup d'envoi, Liverpool s'est chargé de mettre son adversaire sous pression. De loin, Victor Munoz a sollicité une première fois Gianluigi Donnarumma (33e), mais la tempête rouge s'est véritablement manifestée à partir de la deuxième période. Tour à tour, Lewis Koumas (48e), Gravenberch (49e) et Alexis Mac Allister

(50e, 60e) ont mis à mal la défense mancunienne, sans parvenir à faire craquer l'excellent Gianluigi Donnarumma. Sans l'exclusion de Gravenberch pour un deuxième carton jaune évitable (62e), le match aurait peut-être pris une autre tournure...

Mais avec des si, Doku n'aurait pas mis Liverpool en bouteille. Victime de la faute de trop pour Gravenberch, l'international belge a entraîné l'ouverture du score de Haaland après une frappe déviée (65e, 1-0) avant de doubler la mise d'une frappe enroulée magnifique dans la lucarne gauche d'Alisson Becker (68e, 2-0).

Pour le coup de grâce, Cherki s'est chargé de mettre la défense locale au supplice d'une feinte de frappe du pied gauche sur Jérémie Frimpong avant de conclure d'un tir du droit en douceur (78e, 3-0). Contraint de limiter la casse, Liverpool a peut-être déjà tiré un trait sur le titre de champion d'Angleterre.

SERIE A

La Lazio et l'Inter co-leaders

La Lazio Rome a rejoint l'Inter Milan en tête du Championnat d'Italie après sa victoire face à Monza (3-1) dimanche, tandis que l'affiche de cette 6e journée entre Côme et l'AS Rome s'est soldée par le premier 0-0 de la saison en Serie A.

Sous la conduite de Gennaro Gattuso, qui a vite rebondi après son échec à la tête de la Nazionale, privée du Mondial-2026, la Lazio poursuit son surprenant et presque

parfait début de saison. Toujours invaincue, elle a signé sa cinquième victoire en six matches grâce à Nuno Tavares (3e) et Gustav Isaksen (23e) pour revenir avec ses 16 points à la hauteur de l'Inter Milan, vainqueur la veille de Parme (3-0).

Malgré l'exclusion de Lorenzo Lucchesi (35e) qui a agrippé Tijjani Noslin parti seul au but, Monza (16e, 4 pts) a bousculé la Lazio après la pause, a réduit le score (46e) et bien failli égaliser, avant de concéder dans la finale un troisième but (89e).

La Lazio réalise le meilleur début de saison de son histoire, mais les tribunes du Stade olympique restent claires: en guerre ouverte contre leur président et propriétaire Claudio Lotito, les ultras «lazziales» boycottent depuis la saison dernière les matchs à domicile des

Biancocelesti.

L'autre club de Rome, la Roma, est reparti frustré de Côme, avec un seul point (0-0).

L'équipe de Gian Piero s'est montrée la plus dangereuse avec un poteau de Lorenzo Pellegrini (11e) et un incroyablement loupé de Donyell Malen en fin de première période. Mais l'exclusion de l'attaquant néerlandais, meilleur buteur du championnat, pour un tackle dangereux (53e), a contraint la Roma à revoir ses ambitions à la baisse.

Ce 0-0 est le premier enregistré en Serie A après 54 matches, du jamais-vu en Italie, une série qui doit beaucoup aux règles adoptées pour le Mondial-2026 destiné à accélérer le jeu et importées en Serie A.

BUNDESLIGA

Fribourg en tête du classement

Réduit à 10 pendant une demi-heure, Fribourg a arraché la victoire 2 à 1 à domicile contre le promu Schalke 04 dimanche soir en clôture de la 5e journée de Bundesliga, un succès qui lui permet de prendre la tête au classement.

Avec 13 points sur 15 possibles (quatre victoires et un match nul), Fribourg devance Dortmund à la différence générale de buts (+10 contre +7), et compte deux points d'avance sur le Bayern Munich, accroché à Augsbourg samedi (2-2), tout comme le Borussia par Brême vendredi (2-2).

Dimanche, les hommes de Julian Schuster ont ouvert le score par Maximilian Eggstein dès la 10e minute, avant l'égalisation à la demi-heure de jeu de Schalke 04 par Adrian Gantenbein (31e).

En seconde période, Yuito Suzuki a écopé à la 64e minute d'un deuxième carton jaune, synonyme d'exclusion, laissant ses coéquipiers pendant une demi-heure en infériorité numérique.

C'est finalement Keisuke Goto qui a inscrit le but de la victoire à la 85e minute. En début d'après-midi, Cologne a remporté le derby du Rhin (émaille de quelques incidents en tribunes) contre le Borussia Monchengladbach 2 à 1, enfonçant un peu plus Gladbach dans la crise, avec une cinquième défaite en autant de rencontres cette saison.

BRÉSIL

Seedorf nouveau coach des Corinthians

Les Corinthians de Sao Paulo ont annoncé dimanche le recrutement de l'ancien international néerlandais Clarence Seedorf comme entraîneur, pour tenter de sortir de la crise.

L'ancien joueur du Real Madrid, de l'AC Milan et de l'Inter Milan, âgé de 50 ans, a signé jusqu'à la fin de l'année 2027, selon un communiqué du club. Il remplace sur le banc l'ancien sélectionneur intérimaire du Brésil Fernando Diniz, limogé la semaine dernière après une série de sept défaites en championnat.

LIGUE 1

L'OM bat Troyes et **souffle** enfin

L'Olympique de Marseille a eu toutes les peines du monde à se défaire de l'ESTAC dimanche soir au stade de l'Aube, dans un duel de relégables disputé sur un petit rythme. Amine Harit et Himad Abdelli lui ont offert le plus important : la victoire (2-0), après laquelle l'OM courait depuis le premier match de la saison en Ligue 1. Marseille est loin d'avoir impressionné, mais souffle.

L'OM, qui restait sur une série de quatre défaites consécutives dans l'élite, s'est imposé sur la pelouse de Troyes (0-2), en clôture de la sixième journée de Ligue 1. Au stade de l'Aube, Amine Harit (50e) et Himad Abdelli (90e+8, sp) ont été les buteurs phocéens. Au classement du cham-

pionnat de France, l'ESTAC chute d'une place et récupère la 17e et avant-dernière position qui était celle de l'Olympique de Marseille avant le coup d'envoi. Les Marseillais, quant à eux, sortent de la zone de relégation et sont désormais treizièmes.

Deux tirs cadrés pour deux buts. C'est le bilan du soir de l'Olympique de Marseille. S'il est synonyme de réalisme parfait, dans ce cas-là, il peut aussi être symptomatique d'une équipe en grand

manque de confiance. Car, même si à l'arrivée, il y a une première victoire depuis le 21 août dernier (4-0 contre Strasbourg), l'OM n'a frappé, au total, que cinq fois (contre quinze pour Troyes). Son premier tir n'est même arrivé qu'à la 37e.

Abdelli a délivré les siens

Pourtant, la possession du ballon a été largement en faveur des hommes de Bruno Genesio (67%). Mais ce sont certainement les tentatives timides de ses protégés de s'approcher du but adverse qui ont poussé le technicien phocéen à envoyer ses rempla-

çants à l'échauffement dès la demi-heure de jeu. Finalement, les premiers changements marseillais ne sont intervenus qu'à partir de la 63e minute.

A ce moment-là, l'OM menait déjà. Après un centre d'Emerson, Amine Harit, qui avait su se faire oublier au second poteau, avait ouvert la marque (50e, 0-1). Les Phocéens ont ensuite dû patienter jusqu'aux toutes dernières secondes de cette rencontre pour se mettre définitivement à l'abri, grâce à Himad Abdelli, buteur sur penalty (90e+8, 0-2). Un soulagement pour les Olympiens qui venaient de passer plusieurs minutes à souffrir, acculés sur leur but.



LES MOTS CROISÉS

LES MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT

I. Après sa mort, divers poèmes et essais furent publiés sous le titre MIRACLES (1924). II. Impensable en salle de réanimation. III. Chaussais, et prenais soin des pieds. Interjection exprimant le doute. IV. La place forte de cette commune fut cédée à la France en 1713 suite au traité d'Utrecht. Il était donc étendu sans mouvement. V. Fleuve côtier de France et de Belgique. Arrivée en fin d'année. Fait forcément bonne impression. VI. Deux lettres en une seule. Comme de bien entendu... VII. Tête d'ahuri. Sultan d'Egypte de la dynastie des Mamelouks Burdjites. Prend tout autant soin des arabes que des anglais. VIII. Deux otées de huit. Pronom indéfini. En Bolivie andine et à près de 4 000 mètres d'altitude. IX. Un quartier d'Aix-les-Bains. Conjonction. Quelque chose de monstrueux que l'on retrouve en Russie. Au milieu du Togo. X. Elle rejoint le Rhin à Bâle. Ce n'est pas que pour les malaises que certains le prennent en main. XI. Ce genre d'échange, on le retrouve dans le métro parisien. Mise plus bas que terre. XII. Point décisif dans les arts martiaux. Morceau de pain. A de fortes mâchoires. XIII. Nom donné aux auteurs des massacres de septembre 1792.

VERTICALEMENT

1. Couvent de femmes fondé à Paris rue de Sèvres en 1640 et où Madame Récamier résida de 1819 à 1849. 2. Roi de France, fils de Philippe Egalité et de Louise-Marie de Bourbon-Penthièvre. 3. Différents. Ce général français fut le gouverneur de Dantzig. 4. Peuvent-elles être amenées à rire jaune ? Morceau d'entrecôte. 5. Premier mot du nom de la capitale de la province de Khanh Hoa. Rouge, elle ne peut en aucun cas être un signe avant coureur. 6. Faisons semblant. 7. Ils vivent près d'un point d'eau dans le désert. Vièle arabe. 8. Dans un

12345678910111213

I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

IX

X

XI

XII

XIII

MOTS MÊLÉS

Laphrase-mystère est :
LA PALME D'OR

ADSL

ANTIVIRUS

ARNAQUE

AROBASE

AVATAR

BANDEAU

BONUS

CERTIFICAT

COMMUN

CONNEXION

COOKIE

COURRIEL

ECRAN

EMAIL

EMOTICONE

ETOILE

FIBRE

FORUM

FRAUDE

GOOGLE

HACKER

INTRANET

LOGICIEL

MODEM

NUMERIQUE

OCTET

PAREFEU

PIRATE

PIXEL

PLUGIN

PODCAST

PORTABLE

PRESSE

RESEAU

SMILEY

SPAM

SURFER

TCHAT

VEILLE

WEBMASTER

WIFI

T

S

A

C

D

O

P

I

X

E

L

I

O

T

E

M

E

M

O

T

I

C

O

N

E

T

C

H

A

T

O

B

A

N

D

E

A

U

T

S

M

I

L

E

Y

A

O

P

N

U

M

M

O

C

O

C

T

E

T

C

R

N

S

E

R

E

T

S

A

M

B

E

W

A

E

N

U

T

X

R

L

E

E

H

A

C

K

E

R

R

A

S

E

I

K

O

O

C

N

O

P

A

C

I

T

Q

U

Q

O

V

G

S

U

U

A

O

V

R

P

I

U

U

A

N

R

I

U

R

R

R

R

A

A

L

F

E

F

P

E

D

C

R

E

E

O

T

T

N

U

I

L

O

R

R

S

I

F

U

E

B

A

A

N

G

C

G

R

E

A

E

E

C

S

A

B

R

H

I

A

O

U

S

L

U

L

R

A

D

S

L

E

R

N

T

O

M

S

M

O

D

E

M

C

E

E

M

A

I

L

G

V

E

I

L

L

E

R

B

I

F

I

W

H

E

ANGLO-NORMANDS
FACE À
QUERSON

ÎLE DE
CHARENT
COMBATT
RENT

VOLAILLE

ÎLE DE
VENDEE
GÉNÉRAL
BUDISTE

BRAYA

PAYS
MAGROUE
VOIRNE
D'OLIGNON

ARTÈRE
SCÈNE

SANS
PARTI
RISQUES

ÎLE DU
MORPHEAN
SIÈGE

MÂCHOIRES
DE PER

FOURRURE
CHARD-
ONARD

POLICE
SECRÈTE
INTER-
JECTION

JEUNE

ÎLE LA PLUS
À L'OUEST
DU CONT-
NENT

EMPLOYER

PROCHE
NIVEAU
DE VIE

GRAND PAYS
DOULEUR

VOIRNE DE
MÉDIC
SALLE
OBSCURS

PERCHE
ÉLECTRIQUE

ALTER-
NATIVE
GROS
TITRES

EXPLOIF
GUITAPE
INDIENNE

ÎLES DE LA
MÉDITERRA-
NÉE
ASSEMBLER

ÎLE DU
FINISTÈRE
ORDINATEUR

PERSONNEL

MÉRISANT

USÉE

RELIE L'ÎLE
DE ME AU
CONTINENT

PAYS
HIMALAYEN
VENTILE

PIÈCE DE
CHARRUE
BAC

FACE À LA
PORTE DU
RAZ
ENDUIT

SANS
GRAVITÉ
AVANT LE
VERRE

CITÉ
ENCLOUTE

NÉGATION

REPENTIR

GREFFE

ABSORBÉ

DONNE
LE TON

SUDOKO

8

4

5

8

6

4

9

1

7

5

7

6

3

2

3

4

8

9

7

3

6

7

9

SOLUTION
LES MOTS FLÉCHÉS

E

X

A

S

C

O

L

B

R

S

R

E

N

A

I

A

T

C

E

B

O

E

L

E

C

S

E

P

E

T

E

N

I

B

S

A

R

A

E

F

O

F

L

S

E

R

A

I

N

I

F

D

E

I

N

D

E

I

T

E

R

A

I

T

E

L

M

B

A

D

SUDOKO — LES MOTS CROISÉS

6

3

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

9

4

1

8

5

4

2

3

7

6

8

9

1

5

3

8

6

4

2

9

8

5

1

2

4

7

5

3

6

2

CINÉ-CLUB AMAR-LASKRI

« Une orange de Jaffa » raconte l'épreuve des checkpoints

Présenté à la Cinémathèque d'Alger par le Ciné-club Amar-Laskri, le court-métrage de Mohammed Almughanni met en scène les entraves aux déplacements des Palestiniens. Une projection suivie d'un débat autour d'une œuvre qui fait du cinéma un témoin du quotidien sous occupation.



NASSIM TERKI

Un taxi, un barrage militaire et un voyage qui se transforme en épreuve. Il n'en faut pas davantage à Mohammed Almughanni pour installer la tension dans « Une orange de Jaffa », un court-métrage palestinien de 27 minutes réalisé en 2024. L'œuvre a été projetée samedi à la Cinémathèque d'Alger, à l'initiative du Ciné-club Amar-Laskri, avant de donner lieu à un échange avec le public. Le récit suit Mohammed, qui prend place dans le taxi de Farouk pour franchir un checkpoint contrôlé par l'armée israélienne. Mais l'absence de laissez-passer vient compliquer le trajet. Ce qui devrait être un déplacement ordinaire se heurte alors aux contraintes imposées par le barrage militaire. À mesure que la situation se tend, le film fait ressortir une réalité dans laquelle les gestes les plus simples peuvent se transformer en parcours d'obstacles. Sans multiplier les situations ni les effets, le réalisateur concentre son récit sur cette confrontation. Le taxi devient le lieu d'une attente incertaine, tandis que le checkpoint matérialise les restrictions auxquelles les Palestiniens sont confrontés dans leurs déplacements. La sobriété du dispositif donne toute sa place à la tension et permet au spectateur de sai-

sir la portée de cette expérience quotidienne. Le titre apporte une autre dimension au film. L'orange de Jaffa renvoie à un pan de l'histoire palestinienne, marqué par la prospérité de cette production agricole avant la dépossession consécutive à 1948. Le fruit, associé à l'identité et au patrimoine palestiniens, est aussi devenu un symbole des appropriations liées à la colonisation. Ce choix inscrit ainsi le récit dans une mémoire qui dépasse largement le voyage de Mohammed et Farouk. Derrière l'épreuve du checkpoint se dessine une autre forme de dépossession, celle qui touche aux symboles, à l'histoire et à l'héritage d'un peuple. Le parcours du film témoigne également de son accueil dans les festivals internationaux. « Une orange de Jaffa » a notamment obtenu le Grand Prix international du 46e Festival du court-métrage de Clermont-Ferrand, en 2024, le prix du meilleur film européen au Festival du film de Cracovie, ainsi que le Grand Prix de l'Omladinski Film Festival de Sarajevo. Tourné en arabe et en anglais, le court-métrage fait entendre deux langues dans un récit situé à un point de contrôle. Présentée en version originale sous-titrée en français, la projection à Alger a permis aux spectateurs de suivre l'histoire dans ses différentes nuances.

Un débat autour du cinéma palestinien

Comme le veut la formule du Ciné-club Amar-

Laskri, la rencontre s'est poursuivie par un débat auquel ont pris part des spectateurs aux profils variés, entre cinéphiles, étudiants, passionnés du septième art et curieux venus découvrir cette œuvre palestinienne. Les échanges ont notamment porté sur la capacité du réalisateur à faire d'un trajet en taxi le point de départ d'un récit sur les conditions de vie sous occupation. La simplicité de l'intrigue, resserrée autour d'un déplacement et d'un barrage, a nourri les discussions sur les choix de mise en scène et sur la manière de traduire à l'écran l'attente, l'humiliation et l'incertitude. La symbolique de l'orange de Jaffa a également retenu l'attention. Le titre invite à considérer le film au-delà de son histoire immédiate, en reliant une situation concrète à des questions de mémoire et de patrimoine. Les discussions ont ainsi abordé la place du cinéma palestinien dans le paysage international et la capacité du septième art à rendre visibles des réalités souvent réduites à des chiffres ou à des faits d'actualité. Avec cette projection suivie d'un débat, le Ciné-club Amar-Laskri a permis au public d'échanger autour du film et de ses thèmes. En 27 minutes, « Une orange de Jaffa » montre les difficultés rencontrées par les Palestiniens dans leurs déplacements et les contraintes imposées par l'occupation.

« **GEORGES MOUSTAKI, LA FIERTÉ DU MÉDITERRANÉEN** »
Moustaki raconté par Tazaroute

Dans son nouvel essai, Georges Moustaki, la fierté du Méditerranéen, Abdelkrim Tazaroute retrace le parcours d'un artiste dont les chansons ont bercé la jeunesse algérienne des années 70 et 80. Publié par Aframag Éditions à Béjaïa, cet ouvrage de 181 pages mêle repères biographiques, souvenirs personnels et témoignages afin d'éclairer les liens profonds entre le chanteur et le public algérien. Journaliste culturel, écrivain et critique de cinéma, Tazaroute connaît bien les univers artistiques qu'il explore. Son intérêt pour Moustaki est aussi intime que professionnel. Admirateur de longue date, il raconte dans cet essai un voyage au cœur de ses propres souvenirs, des premières émotions musicales aux récitals du chanteur à Alger. Né à Alexandrie d'une famille d'origine grecque et italienne, Georges Moustaki a fait de la Méditerranée un élément fondamental de son identité et de son œuvre. Avec plus de 300 chansons à son actif, il a écrit pour de grandes voix avant de toucher le public en tant qu'interprète avec Le Météque. Ses textes font l'éloge de la liberté, de l'amitié et de la fraternité dans une langue simple, soutenue par des mélodies mémorables et entêtantes. L'Algérie a une place singulière dans son parcours. Moustaki s'y est rendu plusieurs fois, notamment en 1971, puis dans les années 1980 et en 2004, période durant laquelle deux concerts à la salle Ibn Khaldoun ont été affichés complets. En 1966, il a aussi composé la musique du film « Les Hors-la-loi » de Tewfik Farès. Pour les jeunes Algériens des débuts de l'indépendance, ses chansons ont accompagné les aspirations d'un monde plus libre et juste, sans lourds discours. Tazaroute permet aussi à celles et ceux qui ont croisé l'artiste ou qui se souviennent de ses chansons de s'exprimer. Le témoignage de Saïd Ould Khelifa rappelle une rencontre à Paris, en décembre 2004, où Moustaki parlait avec émotion de l'Algérie. L'auteur évoque, de son côté, une soirée de Ramadhan en 1993, lorsque Warda El Djazairia et Moustaki ont interprété ensemble « Les Feuilles mortes », lui à la guitare, elle offrant toute la richesse de sa voix. Préfacé par Kader Ferchiche, l'essai s'appuie sur dix chapitres, des archives de presse, des documentaires et de nombreux témoignages algériens et étrangers. Il compose le portrait d'un artiste attaché aux identités plurielles, qui se disait Méditerranéen sans se laisser enfermer dans les frontières. Avec cet ouvrage nourri d'admiration, d'anecdotes et de mémoire, Abdelkrim Tazaroute rend hommage à une œuvre qui continue de rapprocher les générations. Moustaki y apparaît comme un poète de la douceur et de la liberté, dont les chansons ont laissé en Algérie une empreinte aussi discrète que profonde.

B.B.

Le savoir-faire algérien en vitrine à Alger

Le temps d'un week-end, la résidence de l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) à Alger a pris les couleurs d'un marché populaire. Vendredi et samedi, artisans, producteurs et artistes s'y sont retrouvés à l'occasion du Marché des artisans, un rendez-vous qui a permis au public de découvrir la diversité du savoir-faire algérien. Dès l'ouverture, les visiteurs ont parcouru les stands, s'attardant devant les poteries, les broderies, les bijoux, les objets en cuir et les articles de vannerie. Les couleurs et les matières se côtoyaient, donnant à voir la richesse des créations exposées. Les échanges avec les artisans ont également permis d'en apprendre davantage sur leur travail et les techniques utilisées.

Une autre partie du marché était consacrée aux produits biologiques et frais. Une vingtaine de producteurs y proposaient des fruits, des légumes, du miel, des huiles et des épices. Les visiteurs pouvaient découvrir les produits, les goûter et s'informer sur leur origine, les variétés disponibles et les conditions de production. Ces échanges directs ont donné à cette rencontre une dimension particulière, en rapprochant producteurs et consommateurs. Au-delà des stands, la musique a également contribué à l'animation des deux journées. La chanteuse Sena Dagadu, d'origines ghanéenne et hongroise, a apporté une touche musicale à l'événement. Sa voix chaude, accompagnée de percussions, a réuni le public autour d'un répertoire aux sonorités métissées. La littérature avait aussi sa place dans ce programme. L'écrivain Amin Zaoui a rencontré ses

lecteurs à l'occasion d'une séance de dédicace de son nouveau roman, L'Orange bleue, paru vendredi aux éditions Dalimen. En présence de son éditrice, Dalila Nadjem, l'auteur a échangé avec le public autour de son ouvrage. Les dédicaces ont ainsi prolongé la découverte du livre par des discussions entre l'écrivain et ses lecteurs. Pour Diego Mellado Pascua, ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, cette manifestation répond à une volonté de mettre en valeur les compétences et la créativité locales. « Nous avons rassemblé des artisans, des artistes, des producteurs, aussi de produits organiques, pour exposer tout ce qu'on fait en Algérie en termes de qualité et de créativité », a-t-il déclaré. Le diplomate a souligné l'intérêt de réunir, dans un même espace, des artisans et des produc-

teurs dont les activités restent souvent liées à leur atelier ou à leur région. La musique, les animations et les rencontres culturelles participent à cette démarche en attirant les visiteurs et en les invitant à découvrir les produits proposés. L'objectif est aussi de favoriser les échanges entre ceux qui produisent et ceux qui achètent. Au-delà de la présentation des produits, le marché entend encourager une relation durable entre artisans, producteurs et consommateurs, en donnant à ces derniers l'occasion de mieux connaître les articles qu'ils choisissent. Avec ses stands d'artisanat, ses produits du terroir, ses animations musicales et sa rencontre littéraire, le Marché des artisans a ainsi réuni plusieurs expressions de la création algérienne. Une initiative qui met en contact le public avec celles et ceux qui font vivre ces savoir-faire.

Trait d'esprit

“On tue un homme, on est un assassin. On tue des millions d'hommes, on est un conquérant...”

Edmond Rostand

Visite refusée à l'épouse de Naâma Asfari

Les autorités marocaines ont empêché, hier, la militante française Claude Mangin-Asfari d'entrer sur le territoire afin de rendre visite à son époux, le prisonnier sahraoui Naâma Asfari, détenu à Marrakech. Arrivés avec elle, le maire d'Ivry-sur-Seine, Philippe Bouyssou, et la conseillère municipale Claire Delmotte ont pu entrer dans la ville, mais se sont vu refuser l'accès à la prison de Loudaya. Le déplacement s'inscrivait dans le cadre d'un mandat officiel du conseil municipal d'Ivry-sur-Seine, qui avait adopté une résolution de soutien à Naâma Asfari. Son épouse, qui n'a pas pu le voir depuis janvier 2019, souhaitait également s'informer sur son état de santé et ses conditions de détention. Selon le texte, le détenu a récemment observé une grève de la faim de 55 jours pour réclamer l'application des décisions des mécanismes onusiens, dont celles du Comité contre la torture. Ce dernier a appelé le Maroc à abandonner les charges contre lui et ses codétenus du groupe de Gdeim Izik et à les libérer.

R. N.

Trois orpailleurs clandestins neutralisés dans la 3^e région militaire

Un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant de la 3e Région militaire, a neutralisé aujourd'hui trois orpailleurs clandestins de nationalités africaines. L'opération a également permis de saisir une arme à feu, six marteaux-piqueurs et six groupes électrogènes. Dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale souligne que cette opération témoigne de la détermination du haut commandement de l'ANP à lutter contre les activités illégales visant à piller les richesses du pays.

Un réseau de trafic de drogue démantelé à Baraki

La semaine dernière, la brigade de police judiciaire de Baraki a démantelé un réseau criminel composé de cinq personnes, soupçonnées de trafic de stupéfiants. L'opération a permis la saisie de près de 15 kg de résine de cannabis. À l'issue d'investigations de terrain, les enquêteurs ont identifié les suspects et procédé à leur arrestation. La drogue était dissimulée à leurs domiciles. Menée sous la supervision du parquet compétent, l'opération a également permis de saisir 50 000 dinars provenant du trafic présumé et un véhicule de tourisme. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Harrach.

Haltérophilie : l'Algérienne Yahia Mamoun décroche l'or et établit un nouveau record d'Afrique

L'haltérophile algérienne Amina Yahia Mamoun a remporté, hier à Mostaganem, une médaille d'or aux Championnats d'Afrique, établissant un nouveau record d'Afrique à l'épaulé-jeté dans la catégorie des juniors, poids de plus de 86 kg. Yahia Mamoun a soulevé une charge de 104 kg à l'épaulé-jeté, signant ainsi une nouvelle marque continentale dans cette catégorie. Cette nouvelle performance vient s'ajouter au bon bilan de la participation algérienne aux championnats arabe et africain d'haltérophilie, organisés simultanément dans les différentes catégories et dont les compétitions prennent fin lundi soir. Les haltérophiles algériens, hommes et femmes, ont réalisé des performances jugées satisfaisantes, en récoltant jusque-là plus de 100 médailles de différentes couleurs, confirmant ainsi leur présence remarquée dans ces deux compétitions. Ces résultats sont le fruit des efforts consentis par les athlètes et les staffs techniques, alors que la Fédération algérienne d'haltérophilie ambitionne de poursuivre le développement de cette discipline et de réaliser des performances honorables aux niveaux continental et international. Les compétitions seront clôturées lundi soir à la salle omnisports du complexe sportif «Commandant Ferradj», au terme de six jours d'épreuves ayant réuni des athlètes de 29 pays arabes et africains.

Fermeture temporaire d'un tronçon routier à Bou-Ismaïl

Les services de la wilaya de Tipaza annoncent la fermeture, dans le sens Alger-Tipaza, du tronçon reliant l'échangeur de Bou-Ismaïl, près de la centrale solaire UDES, à la trémie de Bou-Ismaïl. La fermeture est prévue aujourd'hui et demain, de 9 h à 18 h, afin de permettre l'achèvement de la pose de la couche de roulement en béton bitumineux. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du projet de modernisation de l'autoroute entre Bou-Ismaïl et Douaouda. Durant cette période, les automobilistes seront déviés vers la RN 11 depuis l'échangeur de Bou-Ismaïl. L'itinéraire traversera le centre-ville, Khemisti-Port et Khemisti-Ville, avant de rejoindre l'autoroute par l'échangeur de la Garde républicaine.

L'Algérie élue vice-présidente du Conseil ministériel arabe de l'électricité

L'Algérie a été élue lundi à Riyad, en Arabie saoudite, vice-présidente du Bureau exécutif du Conseil ministériel arabe de l'électricité. Cette élection s'est tenue à l'occasion de la 16e réunion du Conseil, à laquelle a participé le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, indique un communiqué du ministère. Elle renforce la participation de l'Algérie aux mécanismes arabes de coordination et de coopération dans le secteur de l'électricité. Les travaux ont porté sur le développement de l'action arabe commune dans les domaines de l'électricité, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, ainsi que sur le renforcement de la coopération régionale et internationale. La réunion a également été marquée par le transfert de la présidence du Conseil de la Jordanie à l'Arabie saoudite et par le renouvellement de la composition de son Bureau exécutif. La prochaine réunion du Conseil ministériel arabe de l'électricité se tiendra en Arabie saoudite à la fin de l'année 2027, précise le communiqué.

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :

028 26 99 24

L'EXPRESS

ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE

Place à l'examen des candidatures

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a recensé 5 631 listes de candidatures pour les élections des assemblées populaires communales (APC) et 434 pour celles des assemblées populaires de wilaya (APW), prévues le 28 novembre prochain.

Au total, 141 388 candidats sont en lice pour les APC et 21 476 pour les APW. Annoncés à l'issue de la clôture du dépôt des candidatures, le 8 octobre, ces chiffres donnent une première mesure de la participation à cette échéance électorale.La majorité des listes a été présentée par des partis politiques, qui en ont déposé 5 371 pour les élections communales et 405 pour les élections de wilaya. Les listes indépendantes sont au nombre de 239 pour les APC et de 24 pour les APW. À celles-ci s'ajoutent 21 listes d'alliances pour les élections communales et cinq pour les assemblées populaires de wilaya. La clôture du dépôt des dossiers ouvre désormais la voie à leur examen par l'ANIE. Chaque candidature doit être vérifiée au regard des conditions prévues par la loi électorale. L'Autorité notifiera ensuite ses décisions d'acceptation ou de rejet, lesquelles pourront faire l'objet de recours de la part des candidats concernés, conformément aux procédures légales en vigueur. Les listes présentées par les partis politiques doivent notamment être accompagnées d'un document attestant l'investiture des candidats par leur formation. Leur composition est également soumise à des règles précises. La



législation électorale prévoit notamment une représentation minimale des femmes, des jeunes et des candidats ayant suivi un enseignement universitaire. Ces dispositions tiennent compte de certaines exceptions, notamment pour les communes de moins de 20 000 habitants, ainsi que des règles liées au découpage administratif et aux wilayas nouvellement créées. Une fois les listes définitivement validées et les éventuels recours examinés, l'ANIE procédera à leur identification par l'attribution de numéros. Ceux-ci figureront sur les bulletins de vote ainsi que dans les espaces réservés

à la campagne électorale. Les partis politiques et les alliances se verront attribuer un numéro en fonction du nombre de listes déposées à l'échelle nationale, tandis que les listes indépendantes seront numérotées au niveau de chaque circonscription électorale. La campagne électorale doit s'ouvrir trois semaines avant le scrutin et prendre fin trois jours avant la date du vote. D'ici là, l'examen des dossiers de candidature permettra de déterminer le nombre de listes qui prendront effectivement part à la compétition et de préciser davantage le paysage du prochain scrutin local.

B. B.

Une association française solidaire des prisonniers sahraouis

Réuni hier au Havre, le conseil d'administration de l'association française « Un camion-citerne pour les Sahraouis » a décidé de rejoindre la campagne de soutien aux prisonniers politiques sahraouis en grève de la faim. Dans un texte de solidarité, elle appelle au respect de leurs droits fondamentaux et du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. L'association exprime sa préoccupation concernant les détenus du groupe de Gdeim Izik, qui ont entamé une grève de la faim illimitée le 23 septembre dernier. Selon le communiqué, leur action vise notamment à obtenir le respect de leurs droits et l'application des engagements pris par l'administration pénitentiaire marocaine après une précédente grève, dont le rapprochement des prisonniers de leurs familles. Le texte dénonce également la dégradation des conditions de détention et le transfert forcé de Naâ-

ma Asfari à Marrakech. L'association estime qu'une intervention urgente est nécessaire pour garantir les droits des détenus et préserver leur santé. Elle rappelle que, dans son avis n° 23/2023 du 27 mars 2023, le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire a jugé arbitraire la détention de Naâma Asfari et recommandé sa libération immédiate. Réaffirmant son attachement au droit international et aux libertés fondamentales, l'association exprime sa solidarité avec les personnes détenues pour leurs opinions, leurs engagements ou leurs activités pacifiques en faveur des droits humains. Elle appelle à la libération des personnes détenues arbitrairement pour avoir exercé leurs libertés fondamentales. Concernant le Sahara occidental, elle réitère son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et demande l'application des résolutions

des Nations unies, notamment l'organisation du référendum prévu dans le cadre du règlement du conflit. Fondée en 1990 au Havre, l'association avait été créée pour financer l'achat d'un camion-citerne destiné à approvisionner en eau potable les réfugiés sahraouis vivant dans les camps. Elle poursuit depuis ses actions de solidarité et entretient des liens d'amitié avec la daïra de La Güera, d'où sont originaires des enfants accueillis chaque été au Havre. Le texte sera adressé au président de la République française, au secrétaire général des Nations unies, au Premier ministre et au ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, ainsi qu'aux ambassades de France au Maroc et du Maroc en France. Il sera également transmis au Conseil des droits de l'homme des Nations unies, à Genève, et aux organisations humanitaires représentées au Havre.

R. N.